

Bonny sur Loire



Bulletin 2020
N°36







Comme les années précédentes, je suis heureux de vous présenter ce nouveau bulletin municipal, qui doit vous apporter tous les renseignements essentiels sur la vie de notre commune, sur l'utilisation de vos impôts locaux, sur l'activité de nos associations... Ce bulletin complète les informations que vous pouvez recevoir tout au long de l'année par les moyens modernes de communication dont nous disposons aujourd'hui.

La commune est et doit rester la cellule de base de notre organisation territoriale:

- C'est à ce niveau que doivent être réfléchis, construits et entretenus les aménagements publics de proximité indispensables à un cadre de vie agréable et fonctionnel.

-C'est à ce niveau que nous devons maintenir le maximum de services de proximité à la population même si ils sont parfois mis à mal par des décisions d'instances supérieures.

-C'est à ce niveau que nous devons être des facilitateurs pour tous les acteurs économiques.

-C'est à ce niveau que peut le mieux se tisser ce lien social indispensable au bien vivre ensemble.

Au fil des pages qui vont suivre vous découvrirez toutes les réalisations de 2019 et notamment la fin des constructions nouvelles aux écoles, gros projet indispensable pour notre jeunesse dont nous parlions depuis des années et qui est rentré en service depuis septembre dernier. Des gros travaux sont en cours au niveau de notre église ainsi que pour assurer notre sécurisation d'alimentation en eau potable. Ces gros chantiers ne doivent pas occulter les autres travaux, plus modestes mais tout aussi indispensables dont vous pourrez prendre connaissance dans ce bulletin.

Vous constaterez que l'intercommunalité monte en puissance depuis quelques années, mais je tiens à rappeler qu'elle n'a pas vocation à remplacer les communes, elle doit rester un outil au service de celles-ci pour mener à bien des compétences que nous ne pourrions pas assumer seul.

Une large place est donnée à la vie de nos associations qui permettent une activité culturelle, sportive, festive intense grâce à l'implication soutenue de nombreux bénévoles que je tiens à remercier.

Ce bulletin est le dernier de notre mandature et, pour moi, le dernier que je vous présente en tant que maire. En effet en mars prochain vous aurez à choisir vos élus communaux et intercommunaux et, bien que je m'investirai et apporterai mon soutien à une liste qui sera soumise à vos suffrages, je ne briguerai pas un quatrième mandat de Maire, dans chaque engagement il faut savoir « passer la main » à temps. Quelque soit la liste qui sortira des urnes, je souhaite que les hommes et les femmes qui la composeront continuent de travailler dans un esprit constructif pour le développement harmonieux de notre commune et le bien être de ses habitants.

Il ne peut y avoir de bonheur individuel sans bonheur collectif, c'est pourquoi ce sont ces deux BONHEURS que je vous souhaite pour 2020 et au delà.

BONNE ANNÉE À TOUTES ET À TOUS

Michel Lechauve Maire de Bonny sur Loire, Conseiller Départemental.

Éditorial



**BULLETIN MUNICIPAL
BONNY-sur-LOIRE
N° 36**

Comité de rédaction :
commission communication

Photos : Mairie
Associations de Bonny

Réalisation :
Mairie de Bonny-sur-Loire
02 38 29 59 00

Impression :
Imprimerie Centrale
ZI Rue Jacques Brel
45502 GIEN Cedex
02 38 67 00 26

Sommaire

EDITORIAL

1

Le mot du Maire

VIE COMMUNALE

2-10

Infos mairie

Camping

Travaux

Finances

VIE INTERCOMMUNALE

11-12

Communauté de Communes Berry Loire Puisaye

Office de Tourisme Terres de Loire et Canaux

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Multi-accueil

SOCIAL

13-14

CADRE DE VIE

15-19

Maisons fleuries

Bibliothèque - Maison de services au Public
Enfance-Jeunesse

VIE ASSOCIATIVE

20-37

Calendrier des fêtes

Animations bonnychonnes

Solidarité

Les associations de Bonny

Répertoire des associations

VIE ECONOMIQUE

38-40

Répertoire

Pages couvertures : Ecole maternelle et
restaurant scolaire - Photos du restaurant
scolaire - paysages bonnychon - église

Coordonnées de la mairie

15 Avenue du Général Leclerc

Tél. : 02.38.29.59.00 - Courriel : mairie@bonnysurloire.fr

SITE : www.bonny-sur-loire.fr - facebook : https://www.facebook.com/Commune-de-Bonny-sur-Loire/

Ouverture au public :

du mardi au samedi de 9 h à 12 h - du mardi au jeudi de 14 h à 17 h 30 - le vendredi de 14 h à 17 h

Services au Public

PERCEPTION

30 Avenue du Maréchal Leclerc - GIEN 02.38.37.34.00

SYNDICAT D'EAU BONNY/OUSSON

Mairie de BONNY

ou SUEZ ENVIRONNEMENT 09.77.40.84.08

ENEDIS GIEN 09.06.32.15.15

GRDF GIEN 08.00.47.33.33

GENDARMERIE 17

BRIARE : 25, rue des tilleuls 02.38.31.71.20

CHÂTILLON SUR LOIRE : 41, rue de Beaulieu 02.38.31.71.30

SAPEURS POMPIERS

Chef de centre : Lieutenant J-F MARETTE 18 ou 115

SAMU 15

CENTRE ANTI-POISONS 02.41.48.21.21

MAISON DE SANTE 27 Grande rue 02.38.36.21.89

LA POSTE Place Beaupin Lagier 02.38.31.70.02

NOTAIRE - CAUQUY Philippe - 5, Avenue G^l Leclerc
02.38.31.60.23

TAXI (SNCF)

Taxi CREIMER - Briare 02.38.31.27.95 - 06.08.18.80.67

(Tarif forfaitaire pour se rendre à la gare de Briare)

Services éducatifs & culturels

ENSEIGNEMENT

- ECOLE MATERNELLE

12, rue de Bicêtre 02.38.31.61.50

- ECOLE DES PETITS

2, avenue de la Gare 02.38.31.63.57

- ECOLE DES GRANDS

4, avenue de la Gare 02.38.31.60.58

GARDERIE PERISCOLAIRE

Lundi-mardi-jeudi-vendredi

(7h30-9h et 16h30 - 18 h) 06.77.77.87.93

MAISON DE PAYS

29, Grande Rue 02.38.29.59.09

BUREAU INFORMATIONS TOURISTIQUES

29, Grande Rue 02.38.31.57.71

BIBLIOTHEQUE

Rue de Bicêtre

ouvert le mercredi de 14 h à 16 h

samedi de 10 h à 12 h

Services sociaux

C.C.A.S. en mairie le mardi de 14 h 30 à 17 h 30 sur rendez-vous

ENFANCE MALTRAITEE (numéro vert) appel gratuit, confidentiel, à la disposition des enfants et des adultes concernés 08.00.05.41.41

REPAS A DOMICILE

Vous avez provisoirement ou durablement des difficultés à organiser vos repas, vous pouvez demander le service des repas à domicile, sous réserve d'un certificat médical ; inscription à la mairie

Tarifs selon revenus : entre 7 et 10 €

ECRIVAIN PUBLIC :

Vous souhaitez écrire une lettre, vous avez un formulaire à remplir, vous avez une démarche administrative à accomplir, un renseignement d'ordre juridique, vous pouvez vous adresser à la mairie, prenez rendez-vous.

UDAF (Point info familles)

Vous avez des questions liées à la vie familiale ?

Consommation, surendettement, micro crédit social, logement, parentalité, information et soutien aux tuteurs familiaux, handicap, dépendance...

contactez nous au 02.38.71.99.99 ou 02.38.71.99.32 - site internet : www.udaf.45.com

AIDE MENAGERE (A.D.A.P.A.)

Ewelina GIZSEKIA - 02 38 37 09 38 - 06 85 24 36 65

TELE ALARME (exemple Présence verte...)

Renseignements Mairie de BONNY

AGE CLIC (Centre Local d'Information de la Coordination) qui informe, conseille et accompagne dans les démarches toute personne âgée. 02 38 38 37 51 - clicdugiennois@wanadoo.fr

Coordonnées
bâtiments communaux

GYMNASE

02.38.31.64.28

SALLE POLYVALENTE

02.38.31.55.98

SALLE RUE DUGUE

02.38.31.54.87

STADE MARCEL GRONDIN

02.38.31.55.38

MILLE CLUBS

02.38.31.51.03

SALLE DE MUSIQUE

02.38.31.59.53

CANTINE

02.38.31.61.75





Mes démarches à portée de clic : <https://ants.gouv.fr/>

Passeport, carte d'identité, immatriculation, permis de conduire : toutes les démarches en lien avec ces documents doivent passer par la télé-procédure

Toutes informations sur : www.demarches.interieur.gouv.fr

PERMIS DE CONDUIRE

Il est possible de consulter son solde de points sur internet via le site sécurisé <https://www.telpoints.info>, information gratuite. Des stages de sensibilisation au risque routier, dits "stages de récupération de points" sont régulièrement organisés à proximité de Bonny-sur-Loire. L'accès direct, en temps réel, aux places de stages de votre région est désormais disponible sur le site internet : <https://www.permisapoints.fr>

MARIAGE

Mairie du domicile d'un des futurs conjoints.
Documents nécessaires : dossier à retirer en Mairie.

PACS

Il peut être signé en mairie, depuis le 1er novembre 2017 Le pacte civil de solidarité (PACS) est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Depuis le 1er novembre 2017, il revient à l'officier de l'état civil, et non plus au greffe du tribunal d'instance, de recevoir la déclaration conjointe des partenaires, la modification de la convention de PACS et la dissolution de celui-ci. Pour tous renseignements, contacter le service état civil de la mairie.

CARTE DE SEJOUR ETRANGER

Préfecture

REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE

Unité Territoriale Solidarité de GIEN - Tél. : 02.38.05.23.23

RECENSEMENT EN VUE DE LA JOURNEE D'APPEL DE PREPARATION A LA DEFENSE

Mairie du domicile dans les 3 mois qui suivent le seizième anniversaire.

Documents nécessaires : livret de famille, pièce d'identité de l'enfant, justificatif de domicile.

Obligatoire pour les garçons et filles à 16 ans. L'attestation de recensement est nécessaire pour l'inscription aux examens, concours et permis de conduire. La démarche peut être faite par le jeune lui-même ou par les parents.

PERMIS DE CHASSER

Fédération Départementale des Chasseurs – 11 rue Paul Langevin – 45100 ORLEANS LA SOURCE- Tél. : 02.38.69.76.20
Validation : www.validerpermischasser.fr

Sites internet utiles :

www.service-public.fr
www.loiret.gouv.fr

Location de salle ; combien ça coûte ?

Vous êtes un particulier, vous habitez Bonny

SALLE POLYVALENTE

salle 1 (salle bar)	ETE	HIVER	salle 1 + grande salle	ETE	HIVER
1/2 journée	95.00 €	130.00 €	1/2 journée	150.00 €	205.00 €
1 journée	140.00 €	205.00 €	1 journée	216.00 €	321.00 €
2 jours consécutifs	205.00 €	340.00 €	2 jours consécutifs	340.00 €	530.00 €

SALLE DUGUE

salle RDC avec annexe ou salle 1er étage	ETE	HIVER	RDC + étage	ETE	HIVER
1/2 journée	50.00 €	64.00 €	1/2 journée	80.00 €	100.00 €
1 journée	69.00 €	95.00 €	1 journée	112.00 €	145.00 €
2 jours consécutifs	100.00 €	150.00 €	2 jours consécutifs	161.00 €	223.00 €

ETE : mai à octobre - HIVER : novembre à avril (sous réserve des conditions climatiques)

SALLE DE TOILE (BARNUM)

5 m x 8 m :
112.00 € pour une journée
138.00 € pour 2 jours

DIVERS

10 tables de 8 places (2 € l'une) et 80 chaises (0.50 € l'une) peuvent également être louées

Pour les modalités pratiques, la disponibilité, se renseigner à la Mairie

Pour les personnes n'habitant pas la commune, seules les deux salles « en dur » peuvent être louées. Les tarifs sont différents : se renseigner à la Mairie



Quelques règles de police administrative

VIDE MAISON :

- Vous souhaitez faire un vide maison ? Remplissez le cerfa n°13939*01 et transmettez-le en Mairie au moins 15 jours avant. Un arrêté municipal sera rédigé afin de vous accorder l'autorisation. <https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr>

TRAVAUX:

Vous souhaitez effectuer des travaux qui nécessitent l'occupation ou l'utilisation du domaine public ?

- Si l'occupation concerne un échafaudage, le dépôt d'une benne etc... qui n'entrave pas le stationnement et la circulation des véhicules ou des piétons, remplissez le cerfa n° 14023*01 (Permission ou autorisation de voirie).
- Si l'occupation nécessite une fermeture de route, une circulation alternée, l'emprise totale de la largeur d'un trottoir, une interdiction de stationner, dans ce cas remplissez le cerfa n° 14024*01 (demande d'arrêté de police de circulation).

Ces imprimés sont à déposer au moins 15 jours avant le début des travaux à la mairie.

Rappel qu'en cas d'accident et sans ces autorisations, votre responsabilité serait mise en cause.

<https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr>



PERMIS DE CHIENS:

Rappel que tous les propriétaires de chiens de 1ère et 2ème catégorie sont tenus de posséder un permis de chien délivré par le Maire. La délivrance ne peut être effectuée que sur présentation de toutes les pièces administratives (Assurance, carnet de vaccination, carte d'identification, attestation de formation, évaluation comportementale de l'animal etc...)

Vous trouverez tous les renseignements sur :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1839>



FEUX:

L'Arrêté Préfectoral du 09 juin 2017 régleme le brûlage à l'air libre dans l'ensemble du département du Loiret. Vous pouvez le consulter sur : http://www.loiret.gouv.fr/content/download/36381/263640/file/2017_06_09_AP_brulage.pdf

MONOXYDE DE CARBONE :

Peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...)

N'utilisez pour vous chauffer que des appareils destinés à cela et vérifiés par un professionnel.

Ne bouchez pas les ouvertures qui permettent à l'air de circuler.

Aérez chaque jour votre logement au moins 10 minutes.



NUISANCES SONORES:

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore: les tondeuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, peuvent être effectués :

- du lundi au samedi : de 8 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h et de 16 h à 19 h



L'application Bonny

Vous cherchez les coordonnées du coutelier de Bonny ? Tapez sur « Répertoire », « commerçants » et son nom commercial : « owl blades » et vous trouverez. Tout est en ordre alphabétique donc si vous cherchez un « garage », ce sera plus évident encore !

Vous cherchez le « calendrier des fêtes » ? Tapez sur « Actu/Évènements » et il apparaîtra !

Vous cherchez un compte-rendu de Conseil Municipal ? Tapez sur « Ma Mairie » et vous trouverez !

Vous avez une démarche à accomplir et vous ne savez pas par quel bout vous y prendre ? Tous les liens sont dans le pavé « Démarches »

Vous cherchez les menus de la cantine ? c'est le pavé « Enfance/Jeunesse » qu'il vous faut .

Un problème, un constat de dégradation ? Le pavé « Signaler un problème » vous permettra de le signaler directement à la mairie

Et pour savoir quand sortir vos sacs jaunes ou avoir toutes les infos diffusées sur le journal lumineux, il vous suffira de taper sur le pavé défilant du haut.

L'application, c'est tout ça et bien plus encore : allez voir !

Et vous pouvez même choisir d'être alerté (ou non) sur différents thèmes, depuis les écoles jusqu'au foot en passant par les alertes inondations et autres événements.

Alors, si ce n'est déjà fait, n'attendez plus et téléchargez l'application « Bonny sur Loire »



TÉLÉCHARGEZ
L'APPLICATION OFFICIELLE
DE VOTRE VILLE





Elections Municipales 2020

Les 15 et 22 mars prochains, vous voterez pour élire les Conseillers Municipaux et les Conseillers Communautaires pour une durée de 6 ans.

Vous devrez, pour voter, présenter une pièce d'identité avec photo et être inscrit sur les listes électorales (date limite pour s'inscrire : **7 février 2020**).

Les candidats se présentent en listes complètes avec la possibilité (mais pas l'obligation) de deux candidats supplémentaires, ceci afin d'éviter une nouvelle élection en cas de démission -ou décès- du Maire dans les Communes où une seule liste a candidaté.

Le scrutin est « proportionnel, de liste, à deux tours avec prime majoritaire ». Les listes doivent être complètes, avec alternance obligatoire une femme / un homme.

Pour qu'il n'y ait qu'un seul tour, il faut qu'une liste atteigne la majorité absolue des suffrages exprimés (50% + 1 voix) mais aussi qu'elle recueille un nombre de voix égal ou supérieur à 25% des inscrits. Si ces conditions sont réunies, la liste remporte la moitié supérieure des sièges à pourvoir. La moitié restante est partagée à la proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages, y compris celle qui est arrivée en tête.

La désignation des Conseillers intercommunaux se fait dans le cadre des élections municipales, les premiers des listes élues ayant vocation à siéger au sein des intercommunalités.



Comment faire pour les urgences médicales ?

Tout est fonction du niveau d'urgence :

Faites le « 15 » lorsque vous avez un doute sur l'ampleur du risque lié à votre problème. Là, vous serez rassuré et conseillé sur la meilleure action à entreprendre.

Pour les « petites » urgences :

-Si vous êtes patient d'un des médecins exerçant à la MSP de Bonny : vous pourrez, sauf surcharge exceptionnelle de travail chez les médecins, être pris dans la journée, les 2 médecins ayant en principe 4 ou 5 créneaux d'urgence.

-Pour les patients hors de la MSP, il est en train de se mettre en place un service de soins non programmés sur le secteur Briare, Beaulieu, Chatillon sur Loire, c'est à dire que tous les jours un médecin de ce secteur prendra les urgences qui ne sont pas de sa clientèle mais ce n'est pas encore finalisé : il leur reste à mettre au point un agenda partagé.

-Au niveau de la « maison médicale de Garde », c'est à Gien, à l'hôpital mais distinct des « Urgences » : c'est ouvert le samedi de 12h à minuit et le dimanche de 8h à 20h. Il vous suffit de vous y rendre à ces horaires et vous serez consulté par le « médecin de garde »

Toutefois, pour les transports lorsque la personne est seule, le « 15 » envoie une ambulance ou les pompiers si nécessaire et ensuite par contre la personne, si elle n'est pas hospitalisée, doit rentrer par ses propres moyens .



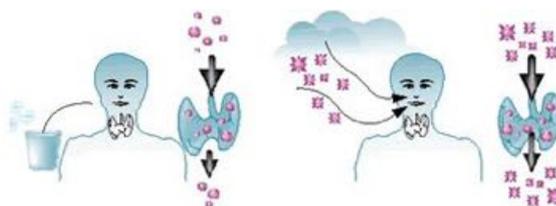
Comprimés d'iode

Si la centrale de Belleville, malgré ses doubles systèmes de sécurité et ses enceintes en béton venait à être en surchauffe, elle relâcherait des vapeurs pour éviter une surpression, comme dans une cocotte-minute. La vapeur serait alors essentiellement chargée en Iode radioactif.

Notre thyroïde est très avide d'iode. Si elle est saturée en iode stable, il n'y aura plus de place pour que l'iode radioactif se fixe dessus... D'où le mot d'ordre, venu des « autorités », de prendre une dose, fonction de l'âge. Plus on est jeune, plus le rôle de la thyroïde est important dans le développement physique et intellectuel. D'où l'intérêt fondamental que les femmes enceintes en prennent, les nourrissons, les jeunes, etc...

Si vous êtes nouvel arrivant à Bonny, vous avez juste à vous présenter à la pharmacie : ils vous expliqueront et vous donneront votre boîte de comprimés. Il n'y a pas de distribution systématique cette année puisque la dernière distribution à proximité des centrales est très récente.

D'autre part, si vous êtes déjà allé au bord de la mer, si vous mangez du poisson ou mettez du sel dans vos aliments, vous n'êtes pas allergique à l'iode ! Mais vous avez pu faire une réaction, un jour à la grosse molécule qui accompagne l'iode lors de certains examens qui nécessitent un produit de contraste iodé !



Service de collecte des déchets

RAMASSAGE DES DECHETS MENAGERS

- Le lundi après-midi. (sortir les poubelles au plus tard à midi)

N'oubliez pas de sortir vos déchets le matin du jour de ramassage.

- Jours fériés :

La collecte des ordures ménagères s'effectue désormais les jours fériés sauf les 1er janvier, 1er mai et 25 décembre.

RAMASSAGE DES SACS JAUNES

Le ramassage des sacs jaunes se fait **très tôt le jeudi matin**, une semaine sur deux. Il faut donc les déposer sur le trottoir la veille au soir, **1 mercredi sur 2, les semaines impaires.** (Pas de ramassage dans les hameaux)

Pour 2020, **sortez vos sacs les mercredis soir aux dates suivantes :**

15 et 29 janvier ; 12 et 26 février ; 11 et 25 mars ; 8 et 22 avril ; 6 et 20 mai ; 3 et 17 juin ; 1, 15 et 29 juillet ; 12 et 26 août ; 9 et 23 septembre ; 7 et 21 octobre ; 4 et 18 novembre ; 2, 16 et 30 décembre.

DECHETTERIE DE BONNY SUR LOIRE – 06 32 81 62 92

Ouverture du lundi au vendredi de 9 h à 12 h & de 14 h à 18 h.

Samedi de 9 h à 12 h 30 & 13 h 30 à 17 h.

APPORT VOLONTAIRE DES VERRES :

Les verres doivent être impérativement jetés dans les conteneurs et non déposés au pied.

APPORT VOLONTAIRE DES PAPIERS ET EMBALLAGES LEGRS :

Journaux – emballages légers (papier, emballages plastiques, cartons d'emballage, briques alimentaires, emballages métalliques en acier et aluminium) :

Des conteneurs sont à votre disposition sur le parking d'Atac, route du Coudray avant l'entrée du Super U, à l'intersection rue du Château d'Eau / rue des Varichards et rue du Pilon (+ déchetteries).

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

(matelas, sommiers, ferraille...)

- 6 mars 2020

- S'inscrire en mairie une semaine avant la date

BALAYAGE DES RUES

9 janvier - 19 février - 3 avril - 5 mai - 9 juin - 8 juillet - 11 août - 16 septembre - 28 octobre - 25 novembre

Pensez à enlever vos véhicules !



Les ordures ménagères

Le SMICTOM du Giennois assure le ramassage des déchets. Les ordures ménagères sont ramassées 1 fois par semaine. Il est important de se rappeler qu'elles sont à présenter avant midi le lundi pour la collecte de l'après-midi.

Les ordures seront ensuite valorisées après leur ramassage dans l'usine d'incinération d'Arrabloy. En effet, une fois brûlées, la chaleur des fours issue de la combustion des déchets sera récupérée et transformée en électricité.

Bon à savoir :

Il n'y a que 3 jours dans l'année où les déchets ne sont pas collectés : le 1er janvier (Jour de l'an), le 1er Mai (Fête du travail) et le 25 décembre (Noël). Des rattrapages sont prévus, le SMICTOM communique sur les dates dans la presse, sur son site et sa page Facebook, et auprès des mairies.

Le SMICTOM du Giennois ne distribue pas de bac à ordures ménagères, il en conseille néanmoins l'achat.

Coût collecte des OM par tonne:

56.08 € HT par an

Coût collecte des OM par habitant:

13.60 € HT par an

Réduire les déchets

-En choisissant en vrac et en grand format

-En évitant le gaspillage alimentaire

-En choisissant des éco recharges

-En consommant l'eau du robinet

-En limitant les impressions

-En mettant un auto-collant STOP PUB sur sa boîte aux lettres

-En utilisant des piles rechargeables

-En donnant ou en vendant des choses (vêtements, jouets, électroménagers...)

Faites du compostage... Pour obtenir de l'engrais pour pas un radis !

En bac ou en vrac, jetez à cet endroit vos restes alimentaires d'origine naturelle (légumes, fruits, pains, croûte de fromage) ou des déchets du jardin (tailles, herbe, feuilles...). Mélangez de temps à autres en ajoutant de l'eau (si votre compost est trop sec) ou de l'air (s'il est trop humide)... Les vers de terre, entre autres êtres vivants, vont se charger de tout dégrader et de vous fournir un engrais sain et riche en élément essentiels pour votre futur potager ou futures plantations.

Bon à savoir :

Faire du compostage permet de réduire de près de 30% le poids de ses déchets... Pas négligeable quand on sait que cet engrais n'a aucun impact carbone contrairement à celui que vous achèterez en magasin (fabrication et transport).

Service de collecte des déchets

Le tri sélectif et le recyclage



Les sacs jaunes sont ramassés le jeudi matin des semaines impaires. Ils sont à présenter, bien en évidence, dès le mercredi soir.

Bon à savoir :

Les emballages seront ensuite triés en centre de tri et recyclés.

Voici quelques chiffres :

450 flacons = 1 banc

3 bouteilles = 1 T-shirt

7 flacons = 1 siège bébé de voiture

670 cannettes = 1 vélo

1 tonne de briques = 5 550 rouleaux de papier cadeaux

19 000 boîtes de conserve = 1 voiture

Le plastique recyclé servira également pour la fabrication de piscine, de gaines, de stylos, de bac à fleurs, de parechoc de voitures, de vêtement, de rembourrage pour oreillers...



Bon à savoir :

Le papier peut se recycler 10 fois

1 tonne de vieux papier = 900 kg de papier recyclé

(2 tonnes de bois économisées)

1 tonne de papier = 900 cartons



Bon à savoir :

Le verre se recycle à l'infini et à 100%

1 bouteille de verre achetée dans le commerce contient au moins 50% de recyclé.

Coût collecte des recyclables par tonne:
100.67 € HT/ par an

Coût collecte des recyclables par habitant:
6.89 € HT par an

La déchetterie

La déchetterie de Bonny sur Loire se trouve sur la route d'Auxerre, lieu-dit Les Roncières.

Vous pouvez contacter le gardien au 06 32 81 62 92.

Coût service déchetterie par tonne:

53.69 € HT par an

Coût service déchetterie par habitant:

15.21 € HT par an



mais aussi les radiographies, le verre, le papier, les emballages, les capsules Nespresso

Heures d'ouverture des déchetteries :

Du lundi au vendredi

9h00 - 12h00

14h00 - 18h00

Le samedi

9h00 - 12h30

13h30 - 17h00

Camping du Val

14 emplacements délimités avec électricité et eau, 4 emplacements pour des petites tentes genre jeune couple parcourant « La Loire à Vélo », des sanitaires réputés irréprochables, la ville de Bonny sur Loire accessible à pieds et, bien sur, le bord de Loire qui invite aux longues promenades : c'est tout cela le camping de Bonny... Et sachez que pour un couple, il n'en coûte que 12 € la nuit pour un emplacement, l'électricité et l'accès aux douches chaudes.

Un camping, c'est une offre d'hébergement qui signe une volonté forte d'œuvrer pour le tourisme, qui met en valeur le charme de notre village et met en avant ses atouts : depuis Bonny, on accède aussi bien à Guédelon qu'à Sancerre, aussi facilement au Pont-Canal de Briare qu'au château de Saint Fargeau voire au Château-Musée de la chasse de Gien. Sans parler de toutes les randonnées pédestres ou cyclo qui s'offrent au voyageur de passage ou de long séjour...



Travaux 2019

Travaux

Ecole maternelle et cantine scolaire

Les travaux sont maintenant terminés ou à peu près. Après un certain nombre de difficultés liées en grande partie aux entreprises, les bâtiments ont pu être réceptionnés fin juillet 2019. Ils ont été inaugurés l'avant-veille de la rentrée soit le 31 août au matin et des portes ouvertes ont eu lieu l'après-midi et ont connu un franc succès.

La commission départementale de sécurité est passée fin juillet et a donné son accord pour l'ouverture début septembre, avec quelques réserves à réaliser avant la rentrée, ce qui a été fait.

Pour les extérieurs ce fut un peu plus compliqué, des travaux supplémentaires ont été décidés par les élus, soit par opportunité, soit par obligation.

En particulier, le bâtiment qui servait autrefois au logement des instituteurs et ensuite de garderie a été démoli avant la fin de l'agencement de la cour de la maternelle, sinon il devenait impossible de la faire.

Il a également été décidé de finir la réfection de l'avenue de la gare, formant un tout avec les écoles, permettant ainsi de terminer l'agencement de ce quartier. Travaux consistants à l'enfouissement des réseaux, à la reprise des trottoirs et au goudronnage de l'avenue.

La restructuration d'une partie de la rue de Bicêtre est devenue indispensable, la canalisation d'eau étant complètement fragilisée par les travaux.

Au niveau financier,

- coût des travaux de l'école et de la cantine s'élève à	2 685 208 €
Architecte-OPC-AMO-SPS	459 607 €
- Subvention :	
DETR	550 000 €
Région(en suspens)	50 000 €
- coût avenue de la gare :	
DECHERF (Travaux publics)	64 325 €
SOMELEC (Eclairage public)	11 827 €
France TELECOM	3 821 €
INEO Département (Enfouissement de réseaux)	45 000 €
- Subvention :	
Département	18 500 €
DETR	21 600 €
Cœur de Village	20 444 €
- Destruction de l'ancienne garderie :	
Entreprise Bruni	39 000 €
- Enduit des murs restants et chapeaux :	
Entreprise Bruni	6 962 €
- Réfection de la cour de l'ancienne Ecole des Grands devenue obligatoire ainsi que l'aménagement en direction du Mille Clubs :	
Entreprise Decherf Cour :	9 007 €
Chemin :	2 129 €



Eglise

Deuxième gros chantier, la réfection de la toiture du clocher et de l'église, divisée en 3 étapes sur deux années. Une tranche ferme: le clocher, une première tranche optionnelle : le chœur, le chevet et ses bas côtés, une deuxième tranche optionnelle la nef et ses bas côtés.

L'appel d'offre lancé au printemps 2019 est divisé en 5 lots et porte sur les 3 tranches :

1. installation- échafaudage- couverture : Entreprise CADET
2. charpente Entreprise PERRAULT
3. maçonnerie-pierres de taille Entreprise LAGARDE
4. serrurerie Entreprise GOUGEON
5. paratonnerre Entreprise GOUGEON

Coût :	tranche ferme (le clocher)	208 972 €
	1ere tranche optionnelle	363 917 €
	2eme tranche optionnelle	672 097 €
	Total des travaux	1 244 987 €

Architecte	69 198 €
Coordinateur SPS	4 640 €

Subventions :	
ETAT (DRAC) :	40 %
Département : (tranche optionnelle 1)	13,8 %
(tranche ferme)	21 %

Une convention a été passée avec la Fondation du Patrimoine afin de récolter des fonds pour sauver l'église. Vous pouvez encore faire un don (déduction fiscale) pour la restauration de notre église.

Les travaux de la tranche ferme devaient commencer début septembre, en fait il y a un mois de retard. Le clocher devait être terminé fin décembre avant les mois difficiles de janvier et février avec souvent des intempéries pour travaux extérieurs. Egalement dans cette première tranche la colonnette dans le chœur sera consolidée afin de supprimer cet échafaudage disgracieux.

Opération symbolique : la descente du coq qui sera réparé, repeint et repositionné !

La 1ere tranche optionnelle sera lancée dans la foulée celle-ci sera moins tributaire des intempéries, une couverture « parapluie » sera édifiée au dessus de la couverture existante ainsi que pour la deuxième tranche.

Nouveau Forage

Afin de sécuriser le forage actuel menacé par la Loire, même si on a eu un répit grâce à 2 années de sécheresse sans crue.

Un second forage a été recherché dans le Val. Situé à 200 m du premier on pourra de ce fait réutiliser les infrastructures actuelles (local technique et surtout station de traitement des pesticides).

Après appel d'offre, c'est l'entreprise CPGF Horizon qui a été retenue pour faire la maîtrise d'œuvre et l'Entreprise EXEAU CENTRE pour la réalisation du pré-forage et s'il y a de l'eau en quantité et en qualité la réalisation du forage définitif.

Dans un premier temps ce forage ne servira que si le premier est détruit par la Loire. On va bien finir par constater l'efficacité du rideau de palplanches posé il y a plus d'un an.

Coût :	Pré-forage	60 380 € + 10 070 €
	(rebouchage)	
	Forage	106 635 €
	Restera l'équipement proprement dit du forage:	171 240 €
	Chemin d'accès : environ	5 000 €

Subventions :	
DETR - 1ère tranche	17 491 € (pré-forage)
- 2ème tranche demandé	143 762 €
Agence de l'eau :	80 000 €
(pour les 2 tranches)	

Travaux 2019

Destruction de la maison brûlée (Haudidier) dans la rue du château : après de longues procédures, la commune est devenue propriétaire de cette ruine et a donc décidé de la détruire avec l'autorisation de l'A.B.F. L'emplacement servira de parking.

<i>Coût:</i>	Entreprise Bruni	14 321 €
	Diagnostic amiante	750 €

Une fois détruite, des travaux d'enduit et de toiture seront certainement nécessaires suivant l'état après démolition.

Destruction maison brûlée (succession Joly) visible côté monument. La commune n'étant pas propriétaire, des négociations avec la famille sont en cours afin de trouver une solution et très certainement raisonnablement de la détruire. Lors d'une visite l'A.B.F a également donné son accord.

Destruction du bâtiment de l'ancienne coopérative agricole ELNOR rue du Pilon.

Prévue au budget 2019, mais compte tenu des imprévus des travaux de l'école cette opération sera reportée en 2020.

<i>Coût:</i>	Entreprise Berton	19 191 €
--------------	-------------------	----------

Petits travaux :

* Peinture mairie :

<i>Coût:</i>	Entreprise MORINI	
	renovation bureau secrétaire de mairie (DGS) :	2 125 €
	Policier municipal	1 611 €
	Couloir principal	3 002 €

* Travaux menuiserie :

<i>Coût:</i>	Entreprise DOISNE	
	porte des toilettes côté mairie	1 480 €
	aménagement cabinet podologue	2 180 €
	isolation appartement Maison de santé	2 365 €
	logement Jean Jaurès	9 390 €

* Peinture routière :

<i>Coût:</i>	Entreprise SIGNANET	
	Peinture	6 938 €
	Bandes rugueuses	3 564 €

Cette année, l'ensemble des peintures routières a été confié à cette entreprise ainsi que la réfection des bandes rugueuses au carrefour de la Sablonnière, pour raisons de sécurité suite à de nombreux accidents.

*** Rénovation du chauffage du stade** afin de réaliser de substantielles économies, avec contrôles et commande à distance sur internet.

<i>Coût:</i>	Entreprise Bercier	2 915 €
--------------	--------------------	---------

* Remise aux normes **tableaux électriques** mairie :

<i>Coût:</i>	Entreprise Bercier	4 000 €
--------------	--------------------	---------

* Différents **points d'éclairage public** ont été réalisés cette année par l'entreprise SOMELEC

<i>Coût:</i>	La Champagne	3 485 €
	commande Route de Beaulieu	1 297 €
	éclairage des remparts	10 625 €
	mât 14 m sur déviation	2 700 €
	monument aux morts	2 878 €

* Réfection des 2 **terrains de tennis** vers le gymnase.

<i>Coût:</i>	Entreprise AQUA CLEAN :	4 082 €
--------------	-------------------------	---------

* Remplacement d'une double porte métallique pour un **hangar** loué à SODIAAL vers les S.T.

<i>Coût:</i>	Entreprise THOU INDUSTRIE	3 900 €
--------------	---------------------------	---------

* Travaux d'entretien à la **Maison de Pays** :

Réfection et mise aux normes de l'installation électrique

<i>Coût:</i>	Entreprise EDM COMPO	5 448 €
	Entreprise Bruni	
	Aménagement d'une dalle en sous-sol	1 620 €

* Réaménagement des **toilettes de l'ancienne maternelle** pour recevoir les primaires.

<i>Coût:</i>	Entreprise Picot	3 456 €
--------------	------------------	---------

* **Fossé de la Fontaine** : Prévu depuis plusieurs années réalisé fin 2019 ou début 2020. Quelques difficultés dues au positionnement de la canalisation d'eau.

<i>Coût:</i>	Entreprise Decherf	5 654 €
--------------	--------------------	---------

* Réfection du **City stade**

<i>Coût:</i>	Entreprise Agospace SAS	6 066 €
--------------	-------------------------	---------

* Réfection **jeux** :

<i>Coût:</i>	Pro ludic	2 600 €
--------------	-----------	---------

* Installation de **deux caméras** de vidéo de protection aux écoles

<i>Coût:</i>	Philéas	7 780 €
<i>Subvention:</i>	ETAT (FIPD)	3 890 €

Travaux d'économie d'énergie en éclairage public

Depuis 2018 la commune s'est engagée dans une campagne de remplacement des dernières lanternes énergivores encore équipées de ballon fluorescent de 125 et 250 Watts de puissance par des lanternes à LED.

Celles-ci sont fabriquées en France par la société COMATELEC dans son usine de Saint Florent sur Cher (Cher) et du type AXIA.

Elles sont équipées d'un système de réduction de puissance entre 23 h et 5 h du matin ce qui permet de ne pas éteindre entièrement l'éclairage public pour une question de sécurité.

Ces travaux concernent les points lumineux dans :

- l'avenue Leclerc, la rue de la Gare, les lotissements des Varichards et de la Champagne.

- la remise en état des projecteurs des Remparts et du Monument aux Morts qui avaient été vandalisés.

69 luminaires d'une consommation annuelle de 41328 KW sont remplacés par 68 luminaires à LED pour une consommation annuelle de 10100 KW soit un gain d'énergie de 76%. Ce qui représente une économie annuelle de 3 747.00 €.

Finances communales

Petit rappel : les finances communales sont soumises aux règles de la comptabilité publique c'est-à-dire que toutes les opérations de recettes et dépenses, même si elles sont à l'initiative du conseil municipal, sont sous le contrôle de la Direction Générale des Finances Publiques et c'est un agent de l'état appelé communément percepteur qui assure cette mission de contrôle. La commune ne possède pas de compte bancaire comme un particulier ou une entreprise, elle a un compte au Trésor public et c'est le percepteur qui acte les recettes et permet le règlement des dépenses à partir des disponibilités qui sont sur ce compte.

La comptabilité communale se décline sur 3 documents essentiels :

- **Le budget** : il est établi en début d'année et voté par le conseil municipal. C'est un document prévisionnel qui fixe les recettes et dépenses de l'année à venir. Il comporte deux sections : le fonctionnement qui traite les recettes et dépenses courantes (salaire du personnel, entretien du patrimoine communal, subventions aux associations.....) et l'investissement pour les opérations importantes. Le budget doit être équilibré, c'est-à-dire que toutes les dépenses doivent être assurées par des recettes. Les recettes de fonctionnement doivent être supérieures aux dépenses de fonctionnement car c'est cet excédent qui assurera l'autofinancement des investissements. Le budget doit être sincère et véritable c'est-à-dire que toutes les prévisions qui sont inscrites en début d'année doivent être réalistes. C'est dans le cadre de l'établissement du budget que se décide le vote des taux d'impositions.

- **Le compte administratif** : c'est un document établi par la commune après la fin de l'année. Il a la même présentation que le budget. Il reprend l'ensemble des recettes et dépenses qui ont été réellement réalisées au cours de l'année passée. Le compte administratif n'est pas en équilibre, il dégage normalement un excédent plus ou moins important qui sera reporté en recette de l'année suivante.

- **Le compte de gestion** : c'est un document établi par le percepteur qui reprend l'ensemble des recettes et dépenses qu'il a actées au cours de l'année passée. Le compte administratif et le compte de gestion doivent être rigoureusement exacts.

BUDGET 2019:

Recettes de fonctionnement: 2 011 363.00 €

Dépenses de fonctionnement: 1 754 309.65 €

Excédent de fonctionnement: 256 972.35 €

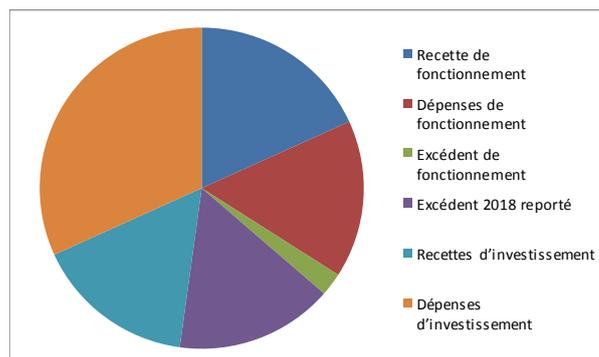
(autofinancement 2019)

Excédent 2018 reporté: 1 744 191.51 €

Recettes d'investissement : 1 771 328.55 €

Dépenses d'investissement: 3 515 520.06 €

Les dépenses d'investissement sont relativement importantes en 2018 et 2019, c'est essentiellement dû aux travaux de construction des écoles.



FINANCES

COMPTE ADMINISTRATIF 2018 :

Recettes de fonctionnement : 3 033 815.24 €

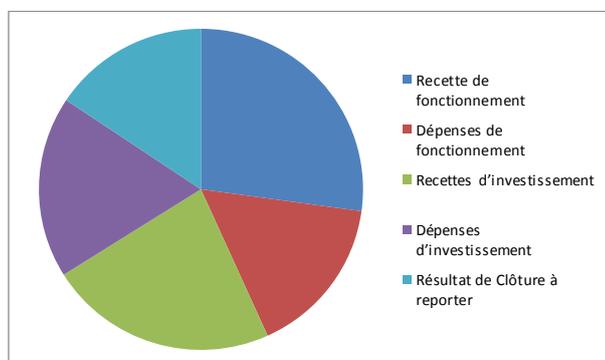
(y compris report d'excédent 2017)

Dépenses de fonctionnement: 1 795 173.64 €

Recettes d'investissement : 2 548 482.79 €

Dépenses d'investissement: 2 042 932.88 €

Résultat de Clôture à reporter: 1 744 191.51 €



Communauté de Communes Berry Loire Puisaye



Trois ans après sa création (1er janvier 2017) la communauté de communes Berry Loire Puisaye qui résulte de la fusion des communautés de communes des anciens cantons de Briare et Chatillon confirme sa présence et son rôle essentiels dans la vie et l'aménagement de notre territoire. Sans se substituer aux communes dont l'existence demeure essentielle, elle va permettre de réaliser certaines compétences qu'il ne serait pas possible de mener au seul niveau communal.

La communauté de communes doit permettre l'émergence d'un vrai projet d'aménagement de territoire et d'engager une solidarité envers toutes les communes quelles que soient leurs tailles, tout en permettant à terme des économies d'échelle en matière financière.

La prise de nouvelles compétences est toujours quelque chose de long et délicat à mettre en place, surtout quand elles sont imposées par l'Etat et qu'il y a substitution aux communes (ces dernières ayant parfois l'impression de perdre certaines de leurs prérogatives). La loi NOTRe a été relativement brutale et a imposé de prendre certaines compétences dans un délai un peu court ce qui a entraîné parfois quelques divergences et beaucoup de négociations entre les communes. Toute nouvelle compétence prise par la communauté de communes, pour s'appliquer avec efficacité, devrait avant tout reposer sur le volontariat, faire l'objet d'une étude préalable pour en mesurer les conséquences et surtout être animée par l'intérêt communautaire.

Toutes les informations sur la CCBLP et ses compétences se trouvent sur le site : <http://www.cc-berryloirepuisaye.fr/>



Office de Tourisme Terres de Loire et Canaux

Plus besoin de présenter la fameuse loi NOTRe (Nouvelle Organisation du Territoire de la République) qui a amené des changements dans nos territoires, notamment pour l'Office de tourisme, il y a presque trois ans. L'Office de tourisme Terres de Loire et Canaux est aujourd'hui, et plus que jamais, présent au cœur du développement économique du tourisme de notre territoire.

Ce qui s'est passé...

Un des changements est la fusion des anciens pôles, « commercialisation-communication-promotion » et « coordination-structuration-qualification », aboutissant à une équipe unie et polyvalente pouvant répondre plus efficacement aux futurs changements.

Chaque membre de l'équipe est spécialisé dans un domaine particulier permettant d'avoir un seul interlocuteur qui est ou sera formé en conséquence. À noter que l'office est maintenant dirigé par un directeur, M. Benjamin Gachet.

L'année 2019 fut chargée du point de vue des nouveautés :

- l'arrivée d'un nouveau site internet sur lequel tout un chacun peut réserver et acheter, via la "Place de marché", une place de spectacle, une chambre ou une balade en bateau, depuis son propre ordinateur.
- Des actualisations de données facilitées par le logiciel Tourinsoft.
- L'organisation des Assises du tourisme favorisant la rencontre des acteurs du tourisme et la mise en place de projets répondant aux attentes des prestataires.
- Et toujours, des conseils sur la labellisation et qualification des prestataires.

Nos ambitions...

L'office a appris de son expérience, et grâce au travail combiné de la direction de la Communauté de communes Berry-Loire-Puisaye (M. Alain Bertrand) et de la direction de l'office (M. Benjamin Gachet), la ligne directrice se dessine pour 2020 et promet de nombreux changements, très positifs du point de vue de la promotion du territoire.

En plus de la mise à jour et de l'édition des classiques carte du territoire, guide découverte et brochure groupe, de l'alimentation du site web et de la page Facebook, l'office éditera, tous les mois, les manifestations qui auront lieu sur le territoire et les diffusera plus largement qu'auparavant.

Il est donc primordial pour tous les acteurs du territoire, associations, mairie et professionnels du tourisme de nous transmettre les informations (Qui, quoi, où, quand) de leur manifestation, l'idéal étant de nous déposer directement une affiche et des flyers.

Si vous avez des questions ou des demandes, n'hésitez pas à nous les transmettre au 02.38.31.24.51 ou par courriel: contact.ottlc@gmail.com

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Dès sa création au 1er janvier 2017 la Communauté de Communes Berry Loire Puisaye a engagé une procédure pour élaborer un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) sur l'ensemble de son territoire qui compte 20 communes. Jusqu'à maintenant certaines communes étaient déjà dotées de PLU communal dont certains étaient obsolètes face à l'évolution de la réglementation, d'autres n'avaient qu'une carte communale et d'autres aucun document et étaient soumis à une réglementation nationale. La mise en place d'un PLUI permettra d'avoir un document réglementaire établissant les grandes lignes de l'aménagement de notre territoire de manière homogène et harmonieuse.



L'élaboration de ce PLUI s'est échelonné sur près de 3 ans nécessitant beaucoup d'heures de travail pour les élus, une concertation maximum avec la population engagée via le site internet, des réunions publiques, des ateliers participatifs et enfin l'enquête publique qui a eu lieu du 3 juin au 4 juillet 2019. La procédure arrive à son terme, après sa validation définitive par le conseil communautaire fin 2019 le PLUI entrera en application dès 2020 et remplacera notre PLU communal.

Ce PLUI est relativement plus limitatif que le PLU communal en matière de surfaces potentiellement constructibles, l'objectif étant de limiter la consommation abusive de terres. Cela résulte du cadre fixé par le SCOT du Pays Giennois lui-même encadré par les lois Grenelle et ALUR.

Toutes les informations sur le PLUI sont consultables sur le site de la communauté de communes :

<http://www.cc-berryloirepuisaye.fr/>

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

L'OPAH, destinée à aider les propriétaires privés de logements anciens qui souhaitent réaliser des travaux d'amélioration, d'économies d'énergies, d'adaptation à la perte d'autonomie et au handicap, est en place depuis avril 2015. Cette action, mise en œuvre à l'initiative des élus de la Communauté de Communes Berry Loire Puisaye, permet aux propriétaires occupants mais également aux propriétaires bailleurs d'obtenir des subventions pour financer leurs projets de travaux. Les financeurs de ce dispositif sont l'Anah, l'Agence Nationale de l'Habitat, le Département du Loiret et Communauté de communes Berry Loire Puisaye.

Attention, les travaux ne doivent pas être commencés avant l'accord de l'ANAH, et doivent obligatoirement être effectués par des professionnels du bâtiment.

Le nouveau service en ligne de l'Anah

Depuis septembre 2018, la demande d'aide a été simplifiée et dématérialisée dans le Loiret.

Sur monprojet.anah.gouv.fr, vous enregistrez vous-même votre demande d'aide en ligne.

Ce nouveau service en ligne vous permet de savoir tout de suite si vous êtes pré-éligible aux aides de l'Anah et d'être mis en relation avec Soliha Loiret, qui vous accompagnera dans votre projet.

Si vous n'êtes pas éligible aux aides de l'Anah, vous pouvez poursuivre votre démarche pour être conseillé sur d'autres aides possibles.



Pour vous informer et vous guider dans votre démarche, la Communauté de communes met à votre disposition gratuitement les conseils de techniciens. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter SOLIHA Loiret au 02.38.77.84.89.



monprojet.anah.gouv.fr

Une aide en ligne qui change tout !

Plus de 110 logements améliorés grâce à l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

Multi-accueils à la Communauté de Communes Berry Loire Puisaye



Depuis le 1er septembre 2019, le territoire de la Communauté de Communes Berry Loire Puisaye dispose de deux multi-accueils ouverts du lundi au vendredi du 7h00 à 18h00 à Châtillon sur Loire et de 7h30 à 18h30 à Briare.

Les enfants sont accueillis de manière régulière (type crèche) ou occasionnelle (type halte-garderie) par une équipe pluridisciplinaire à l'écoute des besoins de l'enfant.

Quel que soit l'établissement, la présence d'un personnel qualifié, en nombre, garant des valeurs humaines apporte tout son sens aux différents projets basés sur le respect de l'individualité dans le collectif et le bien vivre ensemble. Chaque équipe propose aux enfants accueillis des activités adaptées à leur développement psychomoteur, intellectuel et affectif, défini, en accord avec les familles dans son projet d'établissement et son projet pédagogique.

En conformité avec le Contrat signé entre la Communauté de Communes Berry Loire Puisaye et la CAF, la participation financière des familles est établie sur une base horaire, calculée suivant un taux d'effort appliqué à leurs revenus avant déductions fiscales. Le taux d'effort varie en fonction du nombre d'enfants à charge. La participation financière demandée à la famille couvre la prise en charge de l'enfant, les soins d'hygiène (couches, produits de toilette...) et les repas.

La communauté de communes a également lancé le projet de construction d'un pôle enfance à Briare, avec une capacité d'accueil de 30 berceaux, des locaux pour le RAM et un lieu d'accueil enfants-parents.

Pour plus de renseignements contactez Mme MATHIEU 02.38.05.18.07 ou enfance@cc-berryloirepuisaye.fr.

L'association AGÉ CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) a pour mission d'aider les personnes âgées.

Nos missions envers les personnes âgées sont :

- d'informer et de conseiller,
- d'évaluer les besoins pour certaines caisses de retraite du Centre Val de Loire,
- d'orienter vers les partenaires compétents,
- d'organiser des actions de prévention (conférences, forum, ateliers...).

Depuis 2018, nous réalisons des réunions publiques à destination des seniors de 60 ans et plus, mais ouvertes également aux élus locaux, aidants familiaux et professionnels.

Ces réunions ont pour objet d'informer le public sur les différents dispositifs d'aide existants permettant de prévenir la perte d'autonomie et d'améliorer le maintien à domicile.

Le CLIC a le projet de se déplacer sur un maximum de communes sur le territoire qui lui est dévolu.

Nous proposons pour 2020 d'organiser différents ateliers à destination des seniors :

- ateliers équilibre,
- ateliers numériques,
- ateliers code de la route,
- ateliers yoga,
- ateliers socio-esthétiques.

Nous nous tenons à votre disposition pour tous renseignements relatifs à ces actions.

Notre association est composée de 2 coordinatrices, une secrétaire et complétée par une gestionnaire de cas MAIA (Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie) qui doit plus spécifiquement accompagner les personnes en situation difficile atteintes de troubles cognitifs pour un maintien à domicile adapté.

De ce fait AGÉ CLIC est un interlocuteur pour toutes les demandes de renseignements favorisant le maintien à domicile.

Nos bureaux situés 5, rue des Cigognes à GIEN sont ouverts du lundi au vendredi SUR RENDEZ-VOUS:

de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00

Notre service est gratuit et confidentiel.

N'hésitez pas à nous contacter au 02.38.38.37.51 ou clicdugiennois@wanadoo.fr



Asalée
Action de santé libérale en équipe

ASALÉE

L'infirmière Asalée, Amélie Gautier, poursuit sa mission au sein de la maison de santé de Bonny en animant deux groupes pour promouvoir la santé.

Le premier est celui de la « remise en mouvement », tous les mardis matin, de 9h30 à 11h, 5 ou 6 personnes s'y retrouvent pour partager un petit bout de route ou de chemin. L'idée est de donner la possibilité aux participants de marcher une fois par semaine, de rencontrer d'autres personnes, de s'aérer, de sortir de chez soi dans un cadre physique et convivial.

Le deuxième groupe est une réunion de personnes désireuses d'échanger et de réfléchir sur le thème de « la santé par l'alimentation ». Une fois par mois, une douzaine de personnes viennent parler de ce vaste thème au cours d'un moment sympathique : échange de recettes, d'expérience, d'astuces ...

Un atelier culinaire est prévu pour le dernier atelier de l'année, le 9 décembre à partir de 10 h à la salle Dugué. L'infirmière Asalée a collaboré au dernier café des parents avec la directrice de l'école de Bonny concernant l'addiction aux écrans, un autre partenariat est prévu pour l'année prochaine.

Et enfin, avec la collaboration de la psychologue et la coordinatrice de la maison de santé ainsi que la présence d'une infirmière formée en sophrologie et en phytothérapie, une journée de sensibilisation dans le cadre du mois sans tabac a été menée le lundi 4 novembre dernier à la salle Dugué.

Si vous êtes patient à la maison de santé de Bonny ou professionnel de la santé et que vous souhaitez, vous aussi, participer à ces actions, **n'hésitez pas à joindre Amélie au : 06 62 88 12 25**



2019 Une année riche en actions pour les seniors

Archipel de répit

L'archipel de répit mis en place par l'hôpital Saint Jean de BRIARE a continué ses rencontres salle Dugué. Il s'agit de réunir aidants et aidés dans un même lieu. Les aidants peuvent faire une pause et échanger entre eux pendant que leur malade est accueilli par des professionnels qui leur proposent des exercices adaptés. Le repas de midi est pris ensemble, c'est la seule dépense pour les familles.



Forum "santé et bien être" organisé par AGECLIC à Gien le 12 mars

Une douzaine de personnes se sont rendues salle Cuiry pour ce forum où de nombreux stands étaient proposés. Des renseignements étaient donnés sur les différentes structures du secteur : maisons de retraite, résidence autonomie, Marpa, aides à domicile, télésurveillance etc. La MSA était également présente. D'autres stands concernaient le bien-être : soins divers, relaxation... ainsi que tout ce qui peut être mis en place pour l'aménagement du domicile.

"Le plaisir de bien vieillir" organisé par la Mutualité Française (avec l'aide du Département) salle des fêtes de Bonny le 14 mai

La mutualité avait choisi cette année notre commune pour ce programme. Différents ateliers étaient animés par des professionnels. On pouvait tester son audition, sa vue, son équilibre; mesurer son taux de glycémie, faire prendre sa tension... A la suite de ces tests, les personnes qui le souhaitaient pouvaient s'inscrire à des ateliers pour 20 euros d'inscription.

Equilibre au dojo du gymnase de Chatillon

Mémoire au dojo du gymnase de Bonny

Alimentation salle Dugué à Bonny

Une soixantaine de personnes de Bonny et des environs sont venues au cours de cette journée.

Bus numérique Organisation CARSAT 19 novembre

Un bus tout équipé permettant de recevoir un groupe de 12 personnes a stationné chemin de Cheuille. Il permet la découverte ou une meilleure aisance d'internet. Les personnes qui n'ont pas d'ordinateur personnel peuvent ensuite aller faire leurs démarches à la Maison de Services au Public installée à la Poste.

Sans oublier le déjeuner de printemps, le goûter de Noël, les colis à domicile pour les plus de 85 ans, les chocolats pour la maison de retraite, comme les autres années.

Bus numérique

Un partenariat coopératif s'est conclu entre la CARSAT Centre Val de Loire et la SAS Solutions Vie Pratique pour offrir, un service de proximité accessible aux seniors isolés à bord du « Bus Numérique » spécialement aménagé à leur attention.

Le « Bus Numérique a pour vocation d'accompagner les seniors-retraités dans leurs apprentissages au numérique pour développer et favoriser, dans le cadre du « Bien Vieillir », le lien social et ainsi, pour les Institutions d'être au plus près de leurs ressortissants.

Ce partenariat s'est élargi auprès de la Mutualité Sociale Agricole Beauce Cœur de Loire, la Mutualité Sociale Agricole Berry-Touraine, la Caisse du Régime Social des Indépendants Centre Val de Loire, le Comité Régional de Coordination de l'Action Sociale Agirc-Arrco.



Ce projet pédagogique innovant, car mobile et itinérant, a également reçu la participation financière des Conseils Départementaux, dans le cadre de la conférence des financeurs (concours CNSA 2017), du 18, du 28, du 36, du 37, du 41 et du 45.

Cette expérimentation est menée durant 12 mois, elle permettra d'évaluer la pertinence de ce dispositif novateur, visant à réduire la fracture numérique sur le territoire.

L'engagement permanent et le soutien financier de l'ensemble de ces partenaires garantissent la réussite de ce projet innovant.



Changer le monde
Changer les choses
Avec des bouquets de roses



Un petit tour et puis s'en vont.....

Merci à nos fidèles artisans des jardins. Merci pour leur persévérance, malgré les aléas climatiques, très difficiles cette année. Toujours un spectacle enchanteur et plein de couleurs. La passion est toujours au rendez-vous et cela incite à la bonne humeur et à la déambulation.

Nos jardiniers eux aussi ont œuvré pour donner à notre commune un petit air joyeux et pimpant, toujours autant apprécié par les habitants et les voyageurs. Soyez remerciés pour les efforts à maintenir notre commune accueillante. Pouvons-nous faire encore mieux ? Planter quelques variétés pour embellir nos pieds de murs (si tristes souvent), lorsque cela est possible devant chaque maison. Rendons à dame nature ce que le béton a pris et faisons de notre ville un enchantement supplémentaire pour attirer le regard et nous faire rêver.

Que nous réserve l'année 2020.....

Remise des Prix du 27 novembre 2019



1er prix du concours des maisons
fleuries 2019

CATEGORIE 1 :

- M. Mme LOUAULT (1)
- M. Mme GUERIN (2)

CATEGORIE 2 :

- M. Mme SAUVE (1)
- M. Mme TURPIN (2)

CATEGORIE 5 :

- M. Mme METAIS (1)
- M. Mme LACOUR (1)



Bibliothèque Municipale

Envie de lecture...
Venez découvrir la Bibliothèque Municipale de Bonny sur Loire, Rue de Bicêtre.
Dotée de 3500 livres variés.
Des achats de nouveautés tout au long de l'année.
La Médiathèque d'Orléans est en relation avec nous pour ses prêts.
Toute l'équipe de bénévoles se tient à votre disposition 2 fois par semaine.



Tarifs 2019 : 8 € /adulte / an – gratuité aux moins de 15 ans
Horaires: Mercredi de 14 h à 16 h
 Samedi de 10 h à 12 h
Ouverte en juillet et septembre le: samedi 10 h à 12 h
Fermée en août

Rue de Bicêtre
45420 Bonny sur Loire
TEL 02.38.29.59.09

Maison de services au public

Un animateur numérique à votre service à la MSAP de Bonny-sur-Loire



Depuis septembre 2019, des permanences d'animateurs numériques sont mises en place au sein de la Maison de services au public de Bonny-sur-Loire.

Pour vous aider à vous approprier les outils et à vous familiariser avec les usages liés à la dématérialisation des démarches administratives, l'animateur est à votre disposition tous les jeudis.

Des permanences numériques sont actuellement mises en place: tous les jeudis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 au sein de la Maison de services au public (MSAP) de Bonny-sur-Loire.

Un animateur numérique de l'association "Les Rendez-vous du bien-être du Loiret" est présent pour vous accompagner dans la réalisation de vos démarches administratives en ligne, en appui des chargés de clientèle de La Poste.



Devenir autonome avec le numérique

Que vous ayez besoin de créer un compte ameli et d'y accéder, de remplir un formulaire, de faire une demande de carte grise ou de permis de conduire, de consulter le site de Pôle Emploi ou demander une attestation, etc, la MSAP met à votre disposition un accès internet et un équipement bureautique gratuitement et en libre-service (un ordinateur, une tablette, une imprimante et un scanner). Vous n'êtes pas à l'aise avec l'utilisation de ces équipements ?

Si vous le souhaitez, l'animateur numérique peut vous accompagner pour apprendre à les utiliser et vous permettre, à terme, d'effectuer vos démarches en ligne en toute autonomie.

LA POSTE
PLACE BEAUPIN-LAGIER
45420 BONNY SUR LOIRE

HORAIRES D'OUVERTURE
• Du mardi au vendredi :
9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00
• Samedi :
9h00 - 12h00

**PRÉSENCE DE
L'ANIMATEUR NUMÉRIQUE :**
• Jeudi :
9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00

Association Parents d'Élèves de Bonny

L'A.P.E est une association de parents d'élèves qui représente l'ensemble des parents de l'école lors des conseils de classe et durant toute l'année. Elle remonte les demandes et les préoccupations des parents et soutient les projets pédagogiques des enseignants.

Les fonds récoltés lors des manifestations organisées par l'APE ces dernières années ont permis, entre autres, de :

- Financer des transports lors de sorties scolaires.
- Participer financièrement aux classes des découvertes.
- Offrir une calculatrice à tous les élèves de CM2 pour le collège.
- Acheter du matériel pour l'école.
- Offrir le goûter aux enfants lors du carnaval.

L'APE remercie la municipalité, les enseignants et tous les parents d'élèves pour leur implication lors de ces manifestations.

Contact : Mr CHARLON Alexandre – 06.58.04.02.20 – apebonny@gmail.com.

Une boîte aux lettres est aussi disponible devant le portail de l'école.



Enfance - Jeunesse

Accueils de loisirs

Les enfants inscrits aux accueils de loisirs des vacances se sont bien amusés pendant les vacances d'hiver sur le thème « L'hiver sur la banquise », au printemps « Les Supers Héros », en été « Voyage au fil du temps » et cet automne « Jeux Olympiques ».

L'accueil de loisirs fonctionne aussi tous les matins et les soirs d'école de 7 h 30 à 9 h et de 16 h 30 à 18 h.



Jeux aquatique, cours de BD, Parc Asterix, jeux olympiques



Activités sportives,
super-héros...

**Dates d'ouvertures pour
les prochaines vacances**

Hiver : du 17 au 21 février
Printemps : du 14 au 17 avril
Été : du 6 juillet au 31 juillet
Toussaint : du 19 au 23 octobre

Les Ecoles

" Les élèves ont fêté l'arrivée du printemps ! Le carnaval a eu lieu le 20 mars. Chaque élève avait confectionné une oeuvre en origami à la manière de Mademoiselle Maurice. Chacun l'a planté dans le bac à sable. Puis tous les élèves ont dansé, ont chanté, ont lancé des confettis avant de partager un goûter. "Une belle journée de fête tous ensemble!"



" Les élèves de la maternelle et les élèves de CP sont allés visiter la chèvrerie de Jars. Ils ont découvert la fabrication des fromages de chèvres. Ils ont également approché tous les animaux de la mini-ferme et participé à des ateliers. Une journée pleine de découvertes!"



Du 11 au 15 mars 2019, la classe de CP s'est rendue à Ingrannes (45) pour une semaine de découverte du milieu. Les élèves ont ainsi pu soigner quotidiennement les animaux de la ferme, aller à la pêche, visiter une exploitation agricole, apprendre à s'orienter en forêt, construire des cabanes,...



"Les élèves de GS s'initient à la couture grâce au partenariat de la section couture du Mille Clubs. Ils ont fabriqués des sacs de Noël grâce à l'aide des couturières! Merci à toutes les personnes de cette section d'avoir permis cette découverte aux enfants!"



" Les élèves de CM1-CM2 et de CE1 sont allés nettoyer la nature durant une matinée. Ils sont allés au bord de la Cheuille. Ils ont ramassé divers déchets de tout genre pour un total de 7 kg"



Au mois de mai dernier, les élèves des classes de CE2-CM2 et de CM1-CM2 sont allés à Combloux, au pied du Mont Blanc, découvrir les joies de la montagne. La randonnée, comprendre la faune et la flore au musée ou encore la fabrication du reblochon étaient au programme des activités.

Sans oublier, bien sûr, la découverte de l'escalade ou de l'équitation ! Chacun est revenu très heureux et prêt à repartir...



"Le 3 juillet, Messieurs Lechauve et Bequin, Mesdames Céné et Vigneron sont venus remettre les prix de fin d'année aux élèves. Chaque élève a reçu un livre offert par la municipalité. Les élèves de CM2 ont également reçu un dictionnaire et un atlas offerts par la mairie, et une calculatrice offerte par l'association de parents d'élèves. Tout le nécessaire pour une bonne rentrée en sixième! "



MOB'ADOS

MOB'ADOS: Des animations pour les 12-15 ans

MOB'ADOS se déplace à travers tout le territoire de la communauté de communes Berry-Loire-Puisaye pour proposer des activités culturelles, sportives, artistiques. Celles-ci sont encadrées par des professionnels de l'animation sociale en partenariat avec la ligue de l'enseignement et la CAF du Loiret.

Ces activités ont lieu pendant la pause méridienne dans les collèges de Briare et Chatillon sur Loire où sont scolarisés la plupart des ados de cette tranche d'âge.

Elles ont lieu également le mercredi et le samedi pendant le temps scolaire et en semaine pendant les vacances.

Les jeunes peuvent s'inscrire pour une demi-journée ou une journée entière (dans ce cas ils apportent leur repas). Les fiches d'inscriptions sont à disposition dans les collèges et les mairies.

Voici quelques exemples d'activités proposées en 2019 : improvisation théâtrale, réalisation de court-métrage, piscine, karaoké, multisports...

Elles sont gratuites sauf pour certaines où une participation financière est demandée comme :

2 € au départ de Chatillon pour la piscine de Belleville le 22/10

8 € au départ de Bonny pour Saint Denis en Val le 20/02 : bowling, Laser-Game

Pour se rendre aux différentes animations un transport par minibus est possible sur demande.



Calendrier des fêtes



JANVIER

- 4 Concours de belote B.B.F.C à Beaulieu
 - 9 Vœux de la Municipalité
 - 11 Galette au stade B.B.F.C
 - 12 Galette du MCB offerte aux personnes âgées
 - 20 Assemblée G^{ale} COMITÉ DES FETES
 - 21 Assemblée G^{ale} U.N.R.P.A
 - 24 Assemblée G^{ale} BARBILLON
- BONNYCHON**
- 25 Don du sang à Beaulieu
 - 27 Assemblée G^{ale} FÊTE DES VINS



AVRIL

- 4 & 5 Bourse aux vêtements
 - 19 Repas des cheveux blancs
 - 25 Bal Trad du MCB
- Coupe des clubs U.S.B.C (vélodrome de Briare)

Vacances scolaires zone B

- Noël : du 21 décembre au 6 janvier
- Hiver : du 15 février au 2 mars
- Printemps : du 11 au 27 avril
- Pont ascension : du 21 mai au 25 mai
- Été : du 4 juillet au 1er septembre
- Toussaint : du 17 octobre au 2 novembre
- Noël : du 19 décembre au 4 janvier



FEVRIER

- 1 et 2 Théâtre du MCB
- 3 Assemblée G^{ale} de la SERBHAG
- 4 Archipel de répit
- 8 Théâtre du MCB
- 11 Assemblée G^{ale} MAISON DE PAYS
- 14 Assemblée G^{ale} AMICALE BONNYCHONNE
- 27 Don du sang à Beaulieu



MAI

- 2 Concert de l'Harmonie
 - 8 Défilé armistice 1939/1945
- Vide grenier de L'AMICALE DES POMPIERS
- Bourse aux livres pour VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE
- Tournoi des jeunes B.B.F.C
 - 12 Archipel de répit
 - 15 Audition école de musique
 - 16 Concours de pêche BARBILLON BONNYCHON (bords de cheuille)
 - 17 Loto du B.B.F.C
 - 19 Don du sang
 - 29 Fête des voisins
 - 31 Tournoi de pentecôte sénior B.B.F.C à Beaulieu



MARS

- 7 Concert spectacle "C'est la vie"
- 8 Théâtre U.N.R.P.A
- 15 Elections Municipales
- 19 Défilé et repas de la F.N.A.C.A
- 22 Elections Municipales
- 26 Déjeuner dansant U.N.R.P.A



JUIN

- 7 Fête de la Pêche (bords de cheuille)
- 12 & 13 Fête de l'école
- 14 Assemblée G^{ale} B.B.F.C et repas parasol à Beaulieu
- 27 50 ans MCB, 100 ans du CLB

EXPOSITIONS MAISON DE PAYS

- Du 1^{er} février au 21 mars
"Expressions Artistiques"
- Du 18 avril au 6 juin
"Le printemps de la photo"
- Du 27 juin au 12 septembre
"Vins, bière, limonade et autres breuvages"
- Du 3 octobre au 7 novembre
"Les castors"
- Du 21 novembre au 19 décembre
"Créations et savoir-faire"

et manifestations

JUILLET

- 3 Balade semi-nocturne SERBHAG
- 5 Rallye du MCB
- 12 Vide grenier-marché à l'ancienne
AMICALE BONNYCHONNE
- 14 Défilé
 - Concours de Pétanque
 - Retraite aux Flambeaux
 - Bal
 - Feu d'artifice
- 17 Balade gourmande
Ass. FÊTE DES VINS
- 26 Fête des Vins des Coteaux du
Giennois, Produits du terroir,
Vieilles voitures et motos



AOÛT

- 2 Prix de la Municipalité U.S.B.C.
- 9 Fête du puits d'avenat B.B.F.C à
Beaulieu
- 22 Ronde des pommes U.S.B.C
- 27 Don du sang à Beaulieu
- 30 Journée truite BARBILLON
BONNYCHON (bords de cheuille)



SEPTEMBRE

- 4 Assemblée G^{ale} du MCB
- 6 Loto du B.B.F.C
- Vide greniers à la Villeneuve
- 11 Assemblée G^{ale} MCB
- 13 Repas F.N.A.C.A
- 25 Assemblée G^{ale} District Loiret Foot
- 27 Les Virades de l'Espoir
(Vaincre la Mucoviscidose)



OCTOBRE

- 3 & 4 Bourse aux vêtements Automne
/Hiver de l'Amicale Bonnychonne
- 4 Commémoration des fusillés
Beupin et Lagier
- 8 Déjeuner dansant U.N.R.P.A
- 10 Moules-frites du B.B.F.C
- 13 Assemblée G^{ale} F.N.A.C.A
- 15 Grande lessive: exposition d'oeuvres
des élèves de l'école
- 17 Concours de belote B.B.F.C à
BEAULIEU
- 18 Loto Ass COMMUNALE DES
CHASSEURS DE BONNY
- 24 au 1^{er} nov.
- 45^{ème} Salon d'Art d'Automne



NOVEMBRE

- 7 Loto HANDI DU COEUR
Assemblée G^{ale} U.S.B.C
- 11 Défilé Armistice 1914/1918
- 17 Don du sang
- 21 Saint Aignan Ass FÊTE DES VINS
- 22 Randonnée des Beaumonts
- 29 Sainte Cécile HARMONIE DE BONNY



DECEMBRE

- 6 Sainte Barbe
- 11 Marché de Noël des Ecoles
- 12 & 13 Marché de Noël artisanal et
commercial Amicale Bonnychonne
au profit du Téléthon
- 16 Goûter de Noël des Cheveux Blancs
- 18 Assemblée G^{ale} BARBILLON
BONNYCHON
- 19 et 20 Concert de Noël
HARMONIE DE BONNY
- 31 Réveillon de l'U.N.R.P.A



Le traditionnel salon d'art de Bonny sur Loire a fermé ses portes pour la 44ème fois. Une météo peu clémente n'a pas encouragé les visiteurs moins nombreux cette année à pousser la porte. Ceux qui ont fait le déplacement ont pu apprécier les peintures et les sculptures d'artistes venus parfois de loin. La plupart des 290 œuvres de tous les styles et pour tous les goûts étaient à vendre pour des prix raisonnables, une bonne idée de cadeau à l'approche de Noël.

L'invité d'honneur 2019, était un sculpteur sur métal: Norbert Daems de la Selle en Hermoy. D'une simple plaque de métal, il découpe, meule, soude, courbe la matière, afin de faire naître de ses mains des œuvres d'une élégance rare.

Le prix sculpture a été attribué à :
-Marie-Paule Daubry de Montbouy

Les 3 prix peinture reviennent à :
1- Francette Lebeau de Briare
2- Pierre Renard d'Ousson
3- Béatrice Foltier- Berthon de Sury es Bois



Béatrice FOLTIER



Marie-Paul DAUBRY



Norbert DAEMS



Francette LEBEAU



Pierre RENARD

Vide greniers de la Villeneuve

« La Villeneuve », c'est en bonne partie un quartier historique de Bonny. C'est le petit coin sympa en lisière de Bonny, au bout du département, au bout de la région, avec un espace partagé avec nos voisins bourguignons de Neuvy autour de la boucle de La Cheuille qui vient lécher le Lavoir.

Quoi de plus naturel que d'utiliser cet espace pour y proposer un vide-greniers ? C'est ainsi qu'en 2019, s'est tenu le 24ème vide-greniers, avec pour double objectif de faire une animation dans ce quartier et de cumuler les bénéfices (éventuels) afin d'aider à la sauvegarde de notre petit patrimoine bonnychon.

Les ventes de poteries ont permis d'abonder cette somme et ce sont plus de 37 000 € qui vont pouvoir être mis en œuvre pour aider à la restauration de monuments ou équipements bonnychons... Le Pont-sœurs, bien sûr, mais pourquoi pas, également, le Lavoir et son environnement... ?

La page 2019 est tournée, il reste simplement à ouvrir 2020, en septembre...



La Fête des Vins des Coteaux du Giennois

Préparer la fête des vins, c'est passer du temps ensemble à réfléchir à l'organisation, c'est se retrouver pour répartir les missions de chacune et chacun, c'est monter les stands en accompagnement des services techniques, c'est accueillir et placer les intervenants, depuis les commerçants jusqu'aux vieilles voitures en passant par les animations musicales, c'est servir plus de 800 couverts entre le midi et le soir, c'est avoir la satisfaction pour chacune et chacun d'être une des pièces du puzzle qui fait qu'au bout de la journée, le tableau était réussi.



Merci à tous les bénévoles qui œuvrent pour mettre en valeur les vins des coteaux du giennois, mais aussi désormais les produits du terroir, les véhicules anciens ainsi que les groupes musicaux.

Vivement le 26 juillet qu'on retrouve le plaisir et la fierté de contribuer à cette fête du village et des vins des coteaux du giennois, des produits du terroir et des voitures anciennes.



Balade Gourmande

Cette année, pour la randonnée gourmande et semi nocturne de la fin juillet, l'association « Fête des Vins des Coteaux du Giennois » a été accueillie par Émile Balland, vigneron à Bonny. Il a convié les promeneurs à une présentation de ses vignes et de ses vins au lieu-dit « Les ratas ». Ceux-ci ont ainsi pu, tout en dégustant les derniers crus, poser des questions concernant la vinification, la taille et l'entretien de la vigne et des grappes de raisins, tout découvrir sur le charme des différentes couleurs et ce qui faisait la différence entre un vin « tranquille » et un plus « pétillant ».

Mais ce n'était que la seconde étape puisqu'après le p'tit verre d'accueil en bas de la maison de Pays et cette halte aux ratas, c'est en bord de Loire que se déroulait l'étape suivante avec une fin de promenade en bas de la Maison de Pays face à une foule de desserts gentiment préparés par les membres de l'association...



La météo était clémente, les promeneurs repus et satisfaits, il reste à définir l'itinéraire du petit parcours de 2020 qui servira de prétexte à réjouir nos papilles... Autour de 6 km, pour 6 € par personne ! Ce sera le Vendredi 17 juillet !



« P'tit salé -Bernache et marrons chauds »

L'association « Fête des vins des coteaux du giennois » se fait un devoir d'entretenir la tradition de la Saint Aignan. Il fut un temps où c'était une grande foire commerciale... puis un gros marché... puis, avec la mise en sommeil du Comité des Fêtes, la Foire s'est endormie. Mais elle ne demande qu'à être réveillée !

En attendant, c'est toujours un grand plaisir de déguster la Bernache, sur la place de la Mairie, en se régaland du mini-concert de l'Harmonie de Bonny, tout comme on a plaisir à redécouvrir chaque année le charme des « marrons chauds », et pour les plus prévoyants (car il faut réserver), de savourer le « petit salé / haricots rouges » merveilleusement cuisiné par Christian ...

Un de ces petits moments de pur bonheur sans prétention !

En 2020, ce sera sans doute le 21 novembre... mais attendez encore un peu pour réserver !



Concert de poche

Les "Concerts de Poche" ont réussi leur coup: au delà de leur implication dans les écoles et autres résidences, Richard Galliano a fait salle comble un beau soir d'octobre à Bonny sur Loire !

Quand j'étais petit, je regardais "le monde de l'accordéon" à la télévision. Et je n'aimais pas l'accordéon ! Et puis, un jour, Richard Galliano est venu à Bonny. Depuis, j'aime bien ça: c'est une preuve que tout est fonction du type d'œuvre interprétée, de la manière dont elle est jouée... et de l'âge de l'écouter: quand tout est en phase, quel bonheur !

Ce sera autre chose autrement mais vous pouvez déjà noter sur votre bel agenda 2020 tout neuf de venir à la salle des fêtes de Bonny le 7 mars, savourer le spectacle "C'est la vie" avec Reynald Halay, Jack Ladong et leurs musiciens, Trio Brins d'Zinc et Époque Épique.



La Solidarité



Vaincre la Mucoviscidose

Vaincre la Mucoviscidose :
La Mucoviscidose, ça ne « s'attrape » pas. On naît avec. C'est pourquoi désormais, tous les enfants sont diagnostiqués à la naissance afin d'entreprendre au plus tôt les soins les plus



efficaces.

Mais la Mucoviscidose, on n'en guérit pas.

C'est pour parvenir enfin à réparer au plus tôt les gènes défectueux qu'il faut que chacune et chacun se mobilise...

...par des actions, par des dons, ou en se rendant à des manifestations organisées dans l'objectif de recueillir des fonds qui aideront la recherche, qui aideront les familles, qui aideront les malades.

À Bonny,

• C'est la Bourse aux Livres du 8 mai (Donnez-nous toute l'année les livres que vous ne relirez plus ou/et venez en acheter à petit prix le 8 mai).

• C'est la tombola en septembre (qui permet à beaucoup d'artisans/commerçants dans un large secteur entre Bonny, Beaulieu, Chatillon, Ousson, Briare, Thou, Dammarie, Neuvy, Belleville, Sury près Léré, Léré, Savigny, Gien et Treigny de s'impliquer en faisant des dons en nature ou en espèces).

• Ce sont les Virades qui récoltent des fonds par les dons des marcheurs (on donne ce qu'on veut et c'est « déductible ») avec de chouettes circuits rendus possibles par le partenariat avec les cars Odulys/RéMi qui vous donnent l'occasion rare voire même exceptionnelle de faire des parcours en linéaire et non pas en boucle, ce qui offre une grande diversité. En 2019, c'était Lavau / Bonny pour le 18 km.

• Ce sont des accompagnements logistiques et financiers forts (Super U, CNPE de Belleville, Vergers des Beaumonts, Odulys/Rémi).

• Ce sont des acteurs qui se mobilisent pour jouer une pièce gratuitement dans une salle mise à disposition et reversent tout ou partie de la recette à Vaincre la Mucoviscidose.

• Ce sont les écoles de Châtillon qui organisent une information auprès des enfants sur ce qu'est cette maladie et qui récoltent des fonds via une marche faite par les enfants.

• Ce sont « Les tissus du Parc » qui, assistés par l'entreprise « Girault SSM », organisent un « vide-dressing » et reversent les inscriptions à « Vaincre la Mucoviscidose ».

En résumé, toutes les actions, toutes les idées, toutes les implications sont les bienvenues pour concourir à cet objectif : « Vaincre la Mucoviscidose ». REJOIGNEZ-NOUS, rejoignez ce mouvement de solidarité face à une maladie très invalidante.

A bientôt.

Vie Associative



Secours Catholique



Les ateliers cuisine du Secours Catholique ont repris depuis le mois d'octobre. Une fois par mois, le vendredi matin au Mille Club, sous forme de deux groupes, sont cuisinés des plats faciles et pas chers.

Le 11 décembre, le goûter de Noël s'est déroulé à la salle polyvalente de Bonny sur Loire. Durant ce goûter, le Secours Catholique a offert un spectacle musical intitulé « la princesse gelée » aux enfants et familles suivies tout au long de l'année.

Karène LEDIOURON



Don du sang



Nous avons célébré en 2018 les 40 ans de notre association, créée à Bonny le 21 mars 1978. Adhérente à la Fédération Française pour le Don de Sang Bénévole et partenaire de l'Etablissement Français du Sang, elle est régie par la loi 1901 et reconnue d'utilité publique.

Nous accompagnons les donneurs à chaque collecte et partageons ce moment de don avec eux, apportons un petit plus à la collation offerte et espérons ainsi rendre cet instant plus convivial.

Notre Assemblée Générale aura lieu à Bonny sur Loire – Salle Dugué, le Samedi 26 Janvier 2019 à 15 h

A l'occasion de la Journée Mondiale des Donneurs de Sang Bénévoles, et pour la 8^{ème} année, nous avons reconduit le concours de dessins des écoles de Bonny et Beaulieu sur Loire, qui remporta comme à l'habitude, un grand succès. Le calendrier des collectes 2019 ne nous permettra pas de l'organiser cette année, mais ce n'est que partie remise !

Voici les dates des collectes pour 2019 (Nous rappelons que ces dates nous sont communiquées par l'EFS.)

Bonny - salle polyvalente - de 15 h 30 à 19 h : mardi 19 mai - mardi 17 novembre

Beaulieu - salle des fêtes - de 16 h 00 à 19 h : jeudi 27 février - jeudi 27 août

Pour nous contacter: Denis au 02 38 31 62 33 ou Ghyslaine au 02 38 31 55 45 ou par mail à l'adresse suivante :

dondesangbonnybeaulieu@hotmail.fr



Mille Clubs Bonny

**Joyeux anniversaire le "Mille Clubs"
50 ans ça se fête !!**

Et oui, un demi-siècle pour notre mille clubs et pas une ride. Rappelons que "les Mille Clubs" sont nés après les événements de 68. Pour éloigner les jeunes de la rue, le gouvernement décide de construire 1 000 bâtiments en France qui serviront de foyer pour les jeunes et de créer ainsi les associations "Mille Clubs".

En 2019, très peu d'associations "Mille Clubs" sont encore en activité. Quant aux locaux, beaucoup ont été détruits ou utilisés comme salle communale.

C'est pourquoi, le MCB est très fier d'être toujours aussi actif avec son association et son local qui a été repeint récemment. On vous donne rendez-vous le samedi 27 juin 2020 pour souffler nos 50 bougies.

Le Mille
Clubs
Bonnychon



Le méchoui



La fondue

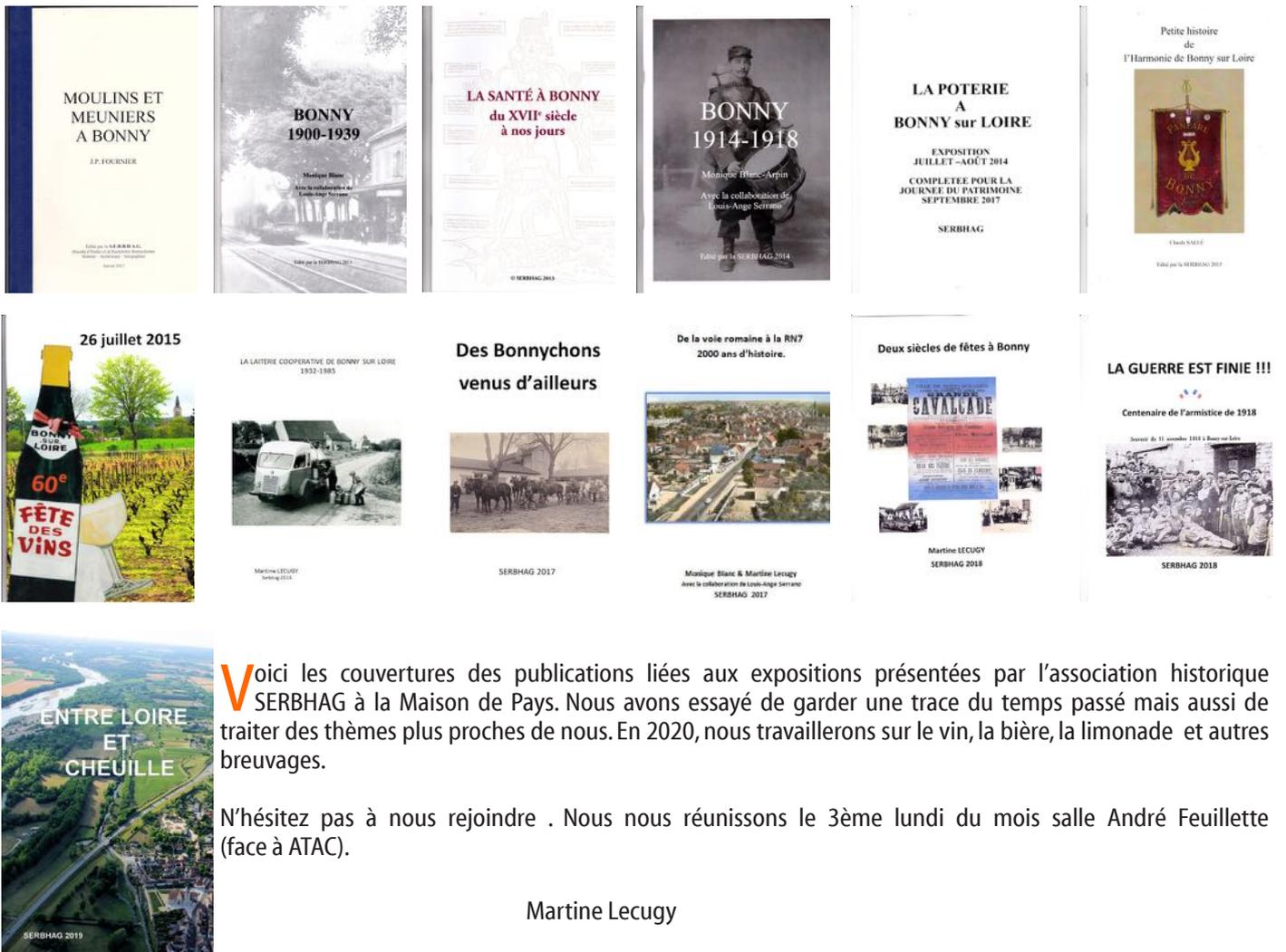


Le rallye inter associations



La galette offerte aux personnes âgées

Retrouvez nous sur facebook <https://www.facebook.com/MCB-Mille-Clubs-Bonnychon>
et sur le site web www.mille-clubs-bonnychon.fr



Voici les couvertures des publications liées aux expositions présentées par l'association historique SERBHAG à la Maison de Pays. Nous avons essayé de garder une trace du temps passé mais aussi de traiter des thèmes plus proches de nous. En 2020, nous travaillerons sur le vin, la bière, la limonade et autres breuvages.

N'hésitez pas à nous rejoindre . Nous nous réunissons le 3ème lundi du mois salle André Feuillette (face à ATAC).

Martine Lecugy

Amicale Bonnychonne

Cher Père Noël

Cette année nous organisons notre 2ème marché de Noël, l'année dernière ta présence avait ravi les petits ainsi que les 45 exposants et les nombreux visiteurs. Peux tu revenir cette année ?

Grâce à la tombola, à la paëlla de Pili, aux exposants...

Nous avons reversé 550 euros au Téléthon.

Tous les membres de mon équipe ont été très sages et m'ont beaucoup aidé :

- aux bourses aux vêtements,
- à la restauration du vide grenier des Pompiers du 8 mai,
- à notre « Dimanche pour tous » où il y avait vide grenier, bourse aux pièces, battage à l'ancienne, du 8 juillet.

Pour les remercier tu peux déposer tous les cadeaux qu'ils souhaitent au pied de leur sapin. N'oublie pas de donner un chocolat chaud aux lutins pour les réchauffer et nourris bien tes rennes.

Merci beaucoup Père Noël.



Téléthon

Hervé.

L'Harmonie de Bonny

En 2020, L'Harmonie Fêtera ses 155 ans... ça se fête !

Voici quelques chiffres pour l'illustrer :

L'Orchestre
répétitions le mercredi à 18h30

45 musiciens.
8 concerts.
7 animations musicales
dont 1 comice.
7 défilés commémoratifs



La Chorale
répétitions le jeudi à 20h30

30 choristes dont 11 Hommes
7 concerts.



L'Ecole de Musique

Avec 4 professeurs professionnels, elle accueille les enfants à partir de 4 ans en classe d'éveil musical ou dès l'âge de 7/8 ans pour l'apprentissage d'un instrument.



Vous êtes les bienvenus si vous avez un jour envie de nous rejoindre dans chacune de nos sections !

Nous nous retrouverons pour un concert de printemps, le 2 mai 2020, où nos chefs d'orchestre, Christian SENEZ et Philippe LOFFROY seront mis en valeur...

Quelques dates pour 2020 :

15 mai : Audition de l'école de Musique

23 Août : Comice Léré

19 et 20 décembre : Concert de Noël

Amélie Cör Présidente
Jean-Pierre Cör Secrétaire



Bonny Swing

Association Bonnyswing, danse fitness, step et renforcement musculaire
100% PLAISIR, 100% SPORT

Au programme :

Step le mardi soir de 19h00 à 19h50
Danse Fitness le jeudi soir de 18h30 à 19h20
Renforcement musculaire le jeudi soir de 19h20 à 20h10



Des coachs passionnés, dédiés à la performance et à une bonne pratique du sport, tout cela dans une ambiance super détendue ! Rendez vous à la salle DUGUE à Bonny sur Loire.

N'hésitez pas à nous contacter via notre page facebook
www.facebook.com/bonnyswing, par mail bonnyswing@gmail.com ou
par téléphone : Méлина 06.82.72.11.68 ou Christelle 06.07.45.73.42



F.N.A.C.A.

Notre Association a été créée en 1962 et compte encore 290 000 adhérents environ au plan national et seulement 3 600 pour notre département compte tenu des décès constants (250 au cours du dernier exercice social).

Elle est constituée uniquement d'anciens combattants de la guerre d'Algérie d'où une diminution régulière évidente de ses membres.

Le Comité de Bonny a été constitué en 1972 et ne compte plus aujourd'hui que 58 adhérents.

Du fait de l'âge "avancé" de ceux-ci les nombreuses manifestations qui étaient organisées ont dû être supprimées (concours de belote, thés dansants) depuis quelques années.

Ces rencontres sont maintenant limitées à : galette du nouvel an, défilé et repas du 19 mars, repas estival et un voyage d'une journée au printemps.

Elles permettent de nous retrouver et de passer de bons moments de convivialité très appréciée.

Le 19 mars prochain la croix du combattant sera remise à Jean Chabin et à Bernard Champroux.



Bien entendu nous serions très heureux de voir nous rejoindre certains anciens combattants de la guerre d'Algérie et ceux du maintien de l'ordre qui a suivi celle-ci.

Nous sommes à leur disposition.

Dans ce but ou pour tout besoin Claude Naquin se tient à leur écoute 02 38 31 89 85

U.N.R.P.A.

Notre Association a été créée en 1945 et compte environ 160 000 adhérents au plan national et environ 3 000 pour notre département qui se compose de 24 sections locales.

Celle de Bonny comprend 183 adhérents qui sont invités à des manifestations tout au long de l'année :

2 lotos avec goûter, 2 concours de belote, 1 voyage d'une semaine, 1 voyage d'une journée intitulé "voyage surprise" et un repas de fin d'année.

Chaque jeudi les adhérents peuvent se retrouver salle Dugué pour jeux de cartes, scrabble etc.

A cela, ouverts à tous et très courus, nous organisons 1 après-midi théâtre, 2 repas dansants et bien entendu le réveillon du jour de l'an.

Notre Association est ouverte à tous, retraités ou non. Nous souhaitons même que nombreux soient ceux qui sont encore en activité et voudraient nous rejoindre.

Nous vous invitons chaleureusement à assister à notre prochaine Assemblée Générale qui se tiendra le mardi 21 janvier salle polyvalente à 14 h 30.

Pour tout renseignement Claude Naquin 02 38 31 89 85



Maison de Pays

2019 : 5 expositions très appréciées

5 expositions ont été proposées dans l'année 2019, mettant en valeur le dynamisme de notre ville de Bonny sur Loire. Les visiteurs toujours plus nombreux (que ce soient les touristes ou les locaux) ont su apprécier la qualité des œuvres présentées et le savoir-faire des artistes.



Création artistique animée par Yvelyne Bousange, nous a fait découvrir les différents visages de la mosaïque. Le succès de cette exposition a conduit à la mise en place d'un atelier de mosaïque pour adultes, très apprécié des participants.



Pour Le 18ème printemps de la photo, 11 photographes dont le club regard photos de Cosne, ont pu exprimer leurs talents. Leurs œuvres nous ont fait ressentir, la poésie, l'écologie, la philosophie, la nostalgie, certaines l'humour et la fantaisie, en résumé un arc en ciel de bonheur.

Entre Loire et Cheuille réalisée par la SERBHAG, à la découverte des trésors de notre patrimoine, illustrés et documentés par ses membres après un long travail de recherche.



La bande dessinée de 7 à 77 ans a su émouvoir petits et grands. Le plaisir et l'exaltation rencontrés lors de la mise en place de cette exposition ont fait ressortir la nostalgie enfouie en nous. Après tout ne sommes-nous pas de grands enfants.



Notre dernière exposition Création et Savoir Faire a réuni une bonne quinzaine d'artistes différents des autres années, à la découverte d'une nouvelle production artistique.

Un grand merci à toute l'équipe de la Maison de Pays toujours motivée, créative, et présente. Sans l'implication de chacun rien ne serait possible.

LA PRESIDENTE

Trinité CORTET





A.A.P.P.M.A. Le Barbillon Bonnychon

Association Agréée Pour la Pêche et le Milieu Aquatique

Représentée par son Président : Jean CHABIN et son Trésorier : Claude DENOYE, cette association est habilitée par la Fédération Départementale de Pêche du Loiret pour vendre les cartes de pêche.

Point de vente des cartes de pêche : Attention les cartes ne sont vendues que par internet, soit à l'Accueil du

SUPER U Z.A.C. La Champagne 45420 BONNY SUR LOIRE, soit à LA MAISON DE PAYS Place Beaupin-Lagier 45420 BONNY SUR LOIRE, soit de votre P.C. personnel en tapant « cartedepeche.fr » paiement sécurisé.

Amis Pêcheurs, venez nombreux à la prochaine Assemblée Générale le Vendredi 24 Janvier 2020 à 18 h Salle Dugué.

Ses lots d'actions sont situés sur la CHEUILLE sur 8 kms, de la passerelle près du Pont de l'autoroute A77 jusqu'à la route menant au centre du lieu dit « Les Loups », sur la route d'OUSSON à la sortie de BONNY SUR LOIRE et sur le lot E 18 de la LOIRE allant de l'embouchure de la CHEUILLE à l'approche du pont de CHATILLON SUR LOIRE et de l'écluse de Mantelot.

Son rôle est aussi la surveillance des eaux et du milieu aquatique, et de rendre compte si quelque chose ne lui semble pas normal.

Elle procède régulièrement à des empoissonnements de la Cheuille selon les besoins.

Elle anime, notamment, le concours de pêche annuel le 3ème samedi de mai, la fête nationale de la pêche le 1er dimanche de Juin, la journée truites le dernier dimanche d'août et tous autres événements où elle peut jouer un rôle, comme l'apprentissage de la pêche aux jeunes ou même aux adultes qui le souhaiteraient, etc...

Attention: Pour pouvoir pêcher vous devez être en possession d'une carte de pêche, ne soyez pas en infraction cela pourrait vous coûter beaucoup plus cher !...



Pour tous renseignements, contactez :

Le Président : Jean CHABIN

Tél : 02.38.31.54.80 ou 06.08.76.31.23

Courriel : barbillonbonnychon@orange.fr

Association Communale des Chasseurs de Bonny

Le monde de la chasse est en train de vivre un bouleversement important, tant en terme réglementaire qu'environnemental. Depuis l'ouverture de la saison afin de promouvoir la pratique de la chasse sur l'ensemble du territoire français le nouveau permis national a été mis en place. Alors qu'hier, il fallait acquitter un droit de plus de 400 euros, aujourd'hui il a été ramené à 205 euros.

Une aubaine pour nous chasseurs situés aux confins de plusieurs départements.

Preuve en est: lors de la 1ère battue grand gibier de la saison 2 des 3 invités étaient domiciliés dans le Cher et la Nièvre.

À sa création notre société avait pour finalité la chasse du petit gibier et du gibier d'eau. Aujourd'hui un plan de chasse nous autorise à prélever 40 chevreuils sur 3 ans et le tir du sanglier eu égard à l'explosion des populations n'est pas limité. Pour autant grâce à des actions de terrain : aménagement, agrainage, culture à gibier, régulation des prédateurs et gestion des prélèvements ; lièvres, lapins faisans et perdrix se reproduisent en quantité limitée sur notre territoire.

Mais ces équilibres sont fragiles il nous faut être vigilant, gestionnaire et partager l'espace avec les utilisateurs du domaine public ou privé, les autres groupes de chasseurs, le gibier n'appartient à personne « res nullius », et les espaces publics sont ouverts à tous.

Les consignes de tirs et de sécurités au rond du matin avant le départ en battue.



Contact et renseignements:

Roger GABORET

Tél: 06.85.93.53.16

Courriel: rgaboret@gmail.com

Union Sportive Bonnychonne Cyclisme

« La FORMATION, la COMPETITION, la PASSION, les EMOTIONS »

L'objectif principal de notre école de vélo reste la formation sous toutes ses formes, faire découvrir aux jeunes, le cyclisme en compétition pour remporter des victoires mais aussi simplement pour se faire plaisir, prendre confiance en soi et garder des souvenirs avec ses parents et se faire de nouveaux copains et copines.

Apprendre à se respecter les uns et les autres, découvrir la joie de relever des challenges en équipe et progresser ensemble.

Nous animons des entraînements avec l'aide des parents, les mercredis et samedis après-midi au départ du gymnase de Bonny mais également sur le vélodrome de Briare les vendredis au printemps et en été.

Christophe BEDU notre entraîneur est prêt à vous accueillir avec les parents accompagnateurs, vous pouvez le contacter au 06 61 65 30 33 ainsi que notre Président, Dominique FEUILLETTE au 06 29 61 48 39.

Les informations et la vie de l'association sont disponibles sur facebook "Usbonnycyclisme-equipe.christophe" ou sur le site internet:

<https://us-bonnycyclisme.clubeo.com/>

L'US Bonny conserve son titre de championne Régionale



Les organisations 2019:

Succès des courses sur piste au vélodrome de Briare

Pour ce prix cycliste du magasin Direct Fêtes de Briare, support de la 3ème manche de la coupe des clubs du Loiret, les jeunes de Bonny ont brillé sur leur anneau d'entraînement avec 4 victoires et 9 podiums.

Organisation du trophée régional des jeunes cyclistes à Bonny-sur-Loire le 18/05/2019

Le club de cyclisme de Bonny-sur-loire est la municipalité ont été sélectionnés et mandatés afin d'organiser et réussir cet événement exceptionnel pour notre région.

Le matin tournoi de vitesse et après-midi course sur route.

Pression et envie de bien faire à la maison pour nos huit bonnychons sélectionnés dans l'équipe du Loiret et Maximin remplaçant, ont donné le maximum pour défendre les couleurs de Bonny et faire honneur à leur sélection...

Un podium pour Noël Mhun en benjamin 3ème et des places d'honneur.

Organisation dimanche 4 août à Bonny-sur-Loire « Le prix de la municipalité » dans le quartier des charmis.

7 courses de cyclisme sur route regroupant environ 104 coureurs dans les catégories pré licenciés à séniors ont donné lieu à de belles attaques et sprints le tout sur un circuit sélectif baigné par la chaleur avec une nouvelle zone de départ-arrivée au gymnase qui a conquis les coureurs, chacun a pu démontrer une belle volonté de réussir sur leurs terres et certains ont coupés la ligne d'arrivée en vainqueur.

François Desplanches – Léane Tabu – Maxen Frau Marois sont les vainqueurs de Bonny-sur-Loire, au prix cycliste de la Municipalité.

Organisation samedi 17 août 2019 de la ronde des pommes courses quartier route de Thou

La ronde des pommes a fait le plein avec près de 160 compétiteurs sur le circuit du pressoir, un rendez-vous de cyclistes toujours très appréciés.

Sport et convivialité ont fait bon ménage lors de la 29ème Randonnée des Vergers des Beaumonts à Bonny sur Loire.

Le club cycliste de Bonny sur Loire et son équipe de 30 bénévoles (USB Cyclisme) a organisé avec l'aide des vergers des Beaumonts, Briare sécurité et la commune de Bonny le dimanche 17 novembre sa 29ème randonnée Pédestre et VTT entre Loire et Puisaye.

Cette édition a rassemblé près de 800 participants sous des conditions météo correctes en proposant 3 circuits VTT de 15-30 et 46kms et 4 parcours pédestres de 9-14-19-22 kms.

Le ravitaillement commun VTT et pédestre a été bien apprécié par les randonneurs dans le cadre typique de la grange à la ferme de la Chaise' chez Olivier ou chacun a pu reprendre des forces avec les différents casses croutes et gâteaux à disposition.

Au retour des différents circuits, les avis étaient unanimes pour saluer la qualité des parcours et de l'organisation, chaque participants est reparti avec un lot d'encouragement.

L'équipe des jeunes cyclistes du club encadrée par Gauthier Picault et les parents ont testés le parcours VTT de 15 et 30kms.

Les Contacts

Président	Feuillette Dominique	02 38 31 63 65 / 06 29 61 48 39
Correspondant Ufolep/vice président	Rémy Girault	remygirault@orange.fr
Correspondant FFC- club	Alexandre TABU	usbonny@laposte.net / 06 99 66 28 92
Engagements FFC – Juniors + Séniors	Sébastien Minet/Alexandre Tabu	06 48 40 26 50
Responsable Ecole de vélo	Christophe Bedu/Adrien Solivo	06 61 65 30 33
Chargé du site internet / presse	Chabrilange Jean-Pierre	06 31 22 96 78 jp.cbg@orange.fr

Coordonnées

Je cherche :	Je trouve :
Adresse mail du club	Usbonny@laposte.net
Profil Facebook	Us bonny cyclisme
Site web	us-bonnycyclisme.clubeo.com
Où envoyer mes photos et compte-rendu de course	A Jean-Pierre par mail : jp.cbg@orange.fr « Le VELO Passion et la FORMATION »

Principaux résultat 2019.

- Excellente saison pour tous nos licenciés, présents chaque week-end sur les podiums route et cyclo cross.
- Léane TABU championne Régionale route et cyclo cross.
- Adam et Léane TABU sélectionnés au trophée de France à Saint Nazaire.
- L'école de vélo vice-championne départementale et surtout championne régionale pour la second année consécutive devant Tours, Orléans, Blois, Montargis, Chartres,...
- Thomas MINET, révélation de la saison accède en 1ère catégorie avec plusieurs victoires.
- Gauthier PICAULT, brillant vainqueur, promu en 1ère catégorie également
- Mathis BEDU et Adam TABU champions du Loiret
- François DESPLANCHES vainqueur à Etais, Bonny, Lorcy, Gien réalise sa meilleur saison
- Hervé FICHOT, avec 2 victoires remonte en Régional.
- Juilen FEUILLETTE, nombreux top 10 en 2 et 3 et meilleur régional à Gien
- Fabien PASQUIER 2 places de 2ème et toujours placé en second catégorie.
- Dominique FEUILLETTE vainqueur à Oizon et 5ème de France des chrono
- Antoine PORCIN toujours placé en route et cyclo cross
- Sébastien MINET, Rémi GIRAULT, Eric BERCIER, Nicolas HERRERO, Dyril DESLOT, Alexandre TABU, Alain BONNAIN, s'ils n'ont pas connus les joies de la victoire cet(te saison, ont porté haut et fort les couleurs Bonnychonne tout au long de la saison.

Projet 2020

Poursuivre notre action auprès des jeunes et permettre à tous nos licenciés de s'épanouir dans la pratique de leur sport favori avec enthousiasme, motivation et état d'esprit qui font la force de notre association.
Réussir nos organisations avec l'appui de la municipalité et de tous nos partenaires en privilégiant la sécurité des participants.



Adam et Léane TABU au trophée de France à Saint Nazaire



Gauthier PICAULT



GP de Gien succès de Julien FEUILLETTE en R3 avec Sébastien MINET, Hervé FICHOT et Fabien PASQUIER



François DESPLANCHES



Thomas MINET



Les Bonnychons au TRJC à Bonny

Le mot du Président

Créé en 1910 dans le seul but d'organiser le réputé grand prix de l'Ascension, l'US Bonny Cyclisme a pris un virage en 1968 avec la création d'une section compétition.

Depuis 60 ans, les passionnés de la petite reine de tout âge pratiquent leur sport favori avec le plus grand plaisir au sein de notre club.

Avant tout formateur, le club a vu briller ses licenciés, tant sur route que sur piste et dans les sous bois?

De nombreux titres départementaux, régionaux, nationaux et des participations au niveau mondial ont récompensé leurs efforts et mis en lumière la qualité de formation de la structure bonnychonne. La belle osmose entre une école de vélo brillante et un noyau de seniors passionnés et performants laisse augurer d'un bel avenir pour le cyclisme bonnychon. C'est avec beaucoup de fierté et 50 ans de fidélité que je vous invite à découvrir notre club.

Dominique FEUILLETTE



Organisation 2020

25 avril : Coupe des clubs sur le vélodrome de Briare

2 août: Prix de la Municipalité à Bonny

22 août : Ronde des pommes à Bonny

07 novembre: Assemblée Générale Salle Dugué

22 novembre: Randonnée des Beaumonts à Bonny



Union Sportive



Bonny Cyclisme





Bonny Beaulieu Football Club (B.B.F.C)

L'Entente BONNY-BEAULIEU FOOTBALL UN PARTENARIAT CONFIRME

Déjà lors de précédentes éditions du bulletin municipal nous évoquions un rapprochement du Cercle Laïque Bonny avec la section football de l'AS Beaulieu. Depuis plusieurs saisons sportives les 2 équipes fonctionnaient en Entente et il ne restait plus qu'à finaliser ce rapprochement sur le plan administratif.

Ainsi au 1er juillet 2019 il a été procédé à la fusion des clubs pour créer le **BONNY BEAULIEU FOOTBALL CLUB B.B.F.C**

UN PEU D'HISTOIRE,

LE CERCLE LAÏQUE BONNY a été créé le 18 août 1920 et fait suite à l'association "La Bonnychonne" qui avait été créée en 1901 lors de mise en place du statut associatif. Les fondateurs étaient Emile Wastiaux, instituteur, et Fernand Laurent, potier.

A l'origine le CLB, association post-scolaire, dont le siège était fixé à l'Ecole des Garçons comprenait 2 sections : l'une destinée à la préparation militaire et au tir alors que l'autre proposait des activités sportives diverses : rugby, boxe, gymnastique, haltérophilie, football... Malgré des périodes d'activité parfois plus réduites le CLB a néanmoins fonctionné sans interruption depuis sa création. Au début des années 50 la section football prend un nouvel élan avec l'arrivée de Marcel Grondin, Jean David, Roger Mayerau, Claude Dubois, ... et remporte de nombreux succès. La section basket a fonctionné jusqu'en 1970 sous l'égide du CLB avant sa reprise par l'association du Mille Clubs.

L'ASSOCIATION SPORTIVE DE BEAULIEU a été créé le 27 novembre 1972 et a pour objet la pratique de l'éducation physique et sportive. La première section est la section football dès le début de la saison 1973/1974. Dès 1975 la section Basket voit le jour puis la section gymnastique sportive en 1978 et enfin la section tennis en 1986. Lors de la fusion, seules les sections football et tennis étaient encore en activité. Le premier président de l'ASB a été Monsieur Torte Henri, ancien Directeur d'école.

AUJOURD'HUI LE BONNY BEAULIEU FOOTBALL CLUB C'EST :

- Une nouvelle association dont le siège est à Bonny avec de nouveaux statuts.
- Une équipe dirigeante renforcée issue des 2 clubs : Président Guy Renard ex Président du CLB et un Vice Président Yannis Signoret ex dirigeant de l'ASB.
- Un nouveau logo avec le pont sur la Loire qui symbolise fortement la nouvelle structure qui rassemble les deux communes.
- L'organisation de manifestations en commun
 - sur le plan sportif : tournois jeunes du 8 mai et de la Pentecôte pour les adultes.
 - sur le plan extra sportif : lotos, soirée moules frites, concours de belote, fête du Puits d'Havenat
- Un effectif de 150 joueurs et dirigeants
 - 2 équipes seniors,
 - des équipes de jeunes dans toutes les catégories en entente avec Chatillon
 - des infrastructures communes
 - des entraînements communs de qualité et des compétitions qui se déroulent indifféremment à Beaulieu et à Bonny

EQUIPE SENIORS 1.

Entraîneurs : Anthony Jojon et Irwin Baert



Quelques enjeux et projets liés à la fusion :

- Maintenir, pérenniser et développer toutes les catégories des équipes U 7 aux Seniors constituant l'enjeu majeur de la fusion.
- Mutualiser les moyens humains, logistiques et financiers permettant une meilleure assise de la nouvelle structure.
- Mutualiser l'utilisation des équipements permettant notamment de maintenir des terrains de qualité.
- Disposer d'une équipe de dirigeants et éducateurs plus importante au bénéfice des licenciés de la nouvelle structure.
- Développer une véritable politique de formation des éducateurs pour un enseignement de la pratique du football de qualité.
- Fidéliser les jeunes dans cette nouvelle structure afin de leur permettre d'intégrer les équipes seniors dans de bonnes dispositions.
- Pérenniser le nombre d'arbitres à 2 au minimum.
- Fidéliser les parents pour l'accompagnement des enfants le week-end.
- Renforcer et développer le partenariat financier avec les différents sponsors.
- Maintenir l'organisation des manifestations extra sportives qui assurent des recettes financières importantes et nécessaires à l'équilibre du budget.
- Pérenniser l'entente des deux clubs.
- Engager un processus de labellisation de l'Ecole de football.
- Apporter une dynamique nouvelle en faveur du développement du football sur les communes de BEAULIEU et BONNY sur LOIRE.

EQUIPE SENIORS 2. Entraîneurs
Yannis Signoret et Jérôme Borderieux



Pour l'année 2020 toutes les organisations seront reconduites.

Pour fêter 100 ans de football à Bonny, le BBFC s'associe au Mille Clubs association qui fêtera son cinquantenaire en 2020. Cette fête organisée en coopération par les deux associations est planifiée le 27 juin 2020.

Pour toutes les autres manifestations organisées par le BBFC, se reporter au calendrier des fêtes 2020.

Pour tout renseignement sur les horaires et lieux d'entraînement contacter le Président au 06 73 09 99 34 ou le secrétaire au 06 83 00 15 36. Les éducateurs sont également à votre disposition chaque mercredi à partir de 17 h 30 au stade de Bonny (hors vacances scolaires) et à partir de 19 h 30 pour les seniors.

Pour rappel le club de football ne fonctionne qu'avec des bénévoles.

Merci à tous pour votre engagement



Équipe U 17



Le Comité des Fêtes

Le comité des Fêtes est une association en sommeil depuis presque 2 ans.

Cette association recherche activement un nouveau conseil d'administration ainsi qu'un Président ou une Présidente. Le comité des fêtes ne demande qu'à vivre.

Un Comité des Fêtes, c'est le support d'animations pour un village, c'est une force de proposition pour la vie culturelle et ludique...

Une assemblée générale est fixée au lundi 20 janvier 2020 à 19 heures.

A défaut de reprise, l'association sera dissoute.

Ce serait des plus dommageables pour notre village. Alors, je compte sur vous.

Valérie LANG, présidente ayant démissionné en 2017

Répertoire des Associations

ASSOCIATIONS	ASSOCIATIONS NATIONALES
AMICALE BONNYCHONNE Hervé METAIS 02.38.31.53.18 amicalebonnychonne@gmail.com	SECOURS CATHOLIQUE Karène LEDIOURON 06.48.24.71.70
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS Jérémy GOUVEIA 06.83.34.81.28	SECOURS POPULAIRE Roberte GILLOT 06.83.21.19.26 gilbert.gillot@orange.fr
ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG Claire-Hélène RENAULT Contact : Denis 02.38.31.62.33 Ghyslaine 02.38.31.55.45 dondesangbonnybeaulieu@hotmail.fr	RESTOS DU COEUR Annick BIET 02.38.35.88.62 (Centre à Chatillon)
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES Alexandre CHARLON 06.58.04.02.20 apebonny@gmail.com	VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE Jean-Claude LECUGY - Brigitte RENARD-MELLET 02.38.31.62.31
BARBILLON BONNYCHON (pêche) Jean CHABIN 02.38.31.54.80 barbillonbonnychon@orange.fr	TELETHON Sylvette METAIS 06.47.94.55.66 amicalebonnychonne@gmail.com
COMITE DES FETES Association en sommeil Valérie LANG cdfbonny@gmail.com	ASSOCIATIONS SPORTIVES
ENSEMBLE ET SOLIDAIRE UNION Nale DES RETRAITES & PERSONNES AGEES Claude NAQUIN 02.38.31.89.85	BONNY-SWING (Fitness) Présidente : Nathalie BERTRAND Contacts : Mélina METAIS 06.82.72.11.68 Christelle 06.07.45.73.42 bonnyswing@gmail.com Salle Dugué : le mardi de 19 h 10 à 20 h (danse fitness) le jeudi de 18 h 30 à 19 h 20 (Danse fitness) le jeudi de 19 h 30 à 20 h 10 (renforcement musculaire)
F.N.A.C.A. (Anciens Combattants d'Algérie) Claude NAQUIN 02.38.31.89.85	BONNY BEAULIEU FOOTBALL CLUB (B.B.F.C) Président : Guy RENARD 06.73.09.99.34 gc.renard@orange.fr ECOLE FOOT : Entraînement stade Marcel Grondin ou gymnase JEUNES : mercredi à partir de 17 h 30 Responsable : José BASTOS SENIORS : mercredi et vendredi de 19 h 30 à 21 h Responsables : Anthony JOJON , Irwin BAERT & Guillaume RAGU
FETE DES VINS COTEAUX DU GIENNOIS Christian BEQUIN 02.38.31.57.60 fetedesvins@bonnysurloire.fr	UNION SPORTIVE BONNYCHONNE CYCLISTE (U.S.B.C) Président : M. FEUILLETTE Dominique 06.29.61.48.39 USBONNY@laposte.net <u>Entraînements inter saison des jeunes :</u> Rdv au Gymnase de Bonny le mercredi et le samedi de 14h30 à 16h00 Contact : Christophe 06.61.65.30.33 <u>Entraînements inter saison des seniors :</u> Rdv le dimanche matin au magasin des vergers de Beaumonts à partir de 9h00. Contact : Dominique 06.29.61.48.39
HANDI DU COEUR Christian LEDIOURON 06.66.14.47.41	JUDO (A.S. GIEN JUDO JUJITSU) cours à Bonny le mercredi au dojo EVEIL JUDO 2013/2014 - 14 h 30 à 15 h 30 MINI POUSSIN 2012/2011 - POUSSIN 2010/2009 - BENJAMIN 2008/2007 et avant - 14 h 30 à 16 h cours : Karim BOUBEKEUR 07.60.18.64.61 asso.asgienjudo@sfr.fr
HARMONIE DE BONNY Amélie CÖR 06.10.53.92.19	
MAISON DE PAYS Trinité CORTET 02.38.29.59.09 maisondepays@bonnysurloire.fr	
S.E.R.B.H.A.G. (histoire) Martine LECUGY 02.38.31.53.36 martinelecugy@orange.fr	
SOCIETE DE CHASSE Roger GABORET 02.38.31.64.18 rgaboret@gmail.com	

MILLE CLUBS BONNYCHON (Club à vocation culturelle et sportive)

Présidente : Lucie DELIN 06.20.15.51.35
mille.clubs.bonnychon@gmail.com
Secrétaire : Marie-Pierre GABORET
Site : www.mille-clubs-bonnychon.fr

SECTIONS

Renseignements auprès des responsables de sections

Badminton adultes - gymnase le mardi à 19 h
Bruno BERTRAND

Danses folkloriques-country adultes - mille clubs le mercredi à 20 h 30 (2 fois/mois)
Marie-Pierre GABORET

Danses de bal - salle polyvalente le mercredi à 18 h 30, 19 h 30 et 20 h 30 - Didier LECHAUVE

Dessin Peinture : mille clubs le 1er mardi de chaque mois à 14 h 30 - Jeanine DUPOUX

Futsal (Foot en salle) - gymnase le jeudi à 19 h
Ruddy GONZALEZ

Franco-anglais adultes – mille clubs le mardi à 17 h 30 tous les 15 jours
Ghyslaine METAIS-BALL

Gymnastique - dojo le jeudi à 11h - responsable : Max PICHOT - Professeur : Mélanie BERTAUX

Marche relaxante – mille clubs le vendredi à 10h45
Claude CAREL



Poterie – Local rue de Bicêtre - le vendredi à 14 h 30
Marie-Claude BEQUIN

Relaxation – mille clubs - le lundi à 10 h et le jeudi à 18 h (17 h de décembre à février)- Claude CAREL - 06 11 76 20 89

Théâtre eveil 5-8 ans - salle polyvalente - le mercredi à 11h
Marie-Cécile BLANCHET

Théâtre enfants 9-11 ans - salle polyvalente - le vendredi à 17 h 45 - Marie-Cécile BLANCHET

Théâtre ados 12-18 ans - salle polyvalente - le vendredi à 18 h 45 - Marie-Cécile BLANCHET

Théâtre adultes - salle polyvalente - le vendredi à 20 h - Roger GABORET - Martine LECUGY

Travaux d'aiguilles – mille clubs - le lundi à 14 h
Jeanine DUPOUX - Françoise RAGU

Vidéo– Ecole Petits – le mardi à 20 h - Louis-Ange SERRANO

Les Beignets de Maurice Renat – boulanger-pâtissier bonnychon



1 kg de farine,
125 g de beurre,
20 g de sel,
20 à 25 de levure de boulanger,
6 œufs,
500 g (eau + lait) de liquide tiède

Bonne dégustation

Pou fait des beugnets berrichons
c'est pu que simple mon cher garçon
Mets ton kilo d'farine d'un coup
Et au mitau fait un petit trou.

T'achètes en face cheux l'boulangier
20g. de l'vure faut la diluer
Dans un tout petit peu d'iau juste tiède
Pi met ton sel 20g., mon frère.

T'auras fait fonde un bon bout d'beurre
Tout doucement et tout à l'heure
Tu l'ajouteras avec tes oeufs
Mets n'en six frais, ça s'ra ben mieux.

Petris le tout pi laisse la l'ver
Ta pâte, car pour fait nos beugnets
Faut être patient, compte don 4 heures,
On les mou'l'ra ben tout à l'heure.

Tu vas les fait coumme ène couronne
Tu les f'ras cuit quand l'huile chantonne
Pi tu n'auras qu'à t' régaler
Avec nos excellents beugnets.

ACTIVITÉS DE SERVICE

Agence immobilière

• HEXAGONE IMMOBILIER
Galerie commerciale du Super U
Tél. 02 38 38 31 72
• ORDIM IMMOBILIER
46 rue du Faubourg Villeneuve
Tél. 02 38 31 57 73

Auto École

• ESPACE CONDUITE
2 Place Beaupin Lagier
Tél. 02 38 31 52 01

Brocanteur

• Eric PICAULT
33 Rue du 14 juillet
Tél. 06 99 44 96 72

Contrôle technique véhicules

• C.T.A.B.
ZA la Champagne
Tél. 02 38 35 81 04

Distributeurs

• CRÉDIT AGRICOLE
6 Place Beaupin Lagier
• SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Galerie Super U

Fuel

• BONGIBAULT Jean-Bernard
RD 2007
Tél. 02 38 31 54 46

Garagistes

• Garage J.R.C Motos
98 Grande Rue
Tél. 02 38 67 02 33
• Garage PAROT - SANTINI
139 Grande Rue
Tél. 02 38 31 63 32
• Garage D'HAENENS
ZA La Champagne
Tél. 02 38 35 39 90

Imprimerie Régie publicitaire

• COM EN LOIRE
72 Grande Rue
Tél. 02 38 31 59 62

Informatique

• ALT'INFORMATIQUE
Galerie commerciale du Super U
Tél. 02 38 31 51 10

Location de bennes

• LOCABENNES
133 Grande Rue
Tél. 02 38 31 57 28

Pompes funèbres

• BOURSELOT CATON
23 Rue de Thou
Tél. 02 38 31 62 98

Poterie

• LE SHED
6 Allée du Noyer Vert
Tél. 02 38 29 03 67

Retouches Couture

• L'ATELIER DU BUISSON
Galerie commerciale du Super U
Tél. 02 38 35 79 48

• LES TISSUS DU PARC

ZA La Champagne
Tél. 02 38 31 63 85

Sécurité contrôle qualité coordonnateur SPS

• Agence Environnement Contrôle Prévention AECF
10 rue du Buisson
Tél. 02 38 31 58 65

Services à la personne

• LA MAISON DES SERVICES
12 Place Beaupin Lagier
Tél. 02 38 29 20 91

Stations Services

• ATAC
56 rue du Faubourg Villeneuve
Tél. 02 38 31 53 80
• SUPER U
ZA La Champagne
Tél. 02 38 31 52 20

Taxi transports de malades assis

• TAXI RENARD
1 Route de Vaupy
Tél. 02 38 31 52 91 - 06 07 41 97 53
• TAXI MICKAEL
Tél. 06 78 44 75 12

Travaux entretien et divers

• Allo TONIO
16 Rue du Faubourg Villeneuve
Tél. 02 38 31 57 66
• PASQUET Pascal
La Fontaine
Tél. 02 38 31 07 40 - 06 66 65 75 89
• RIMBAULT SERVICES
Tél. 06 12 51 21 73
• COUPS DE POUCE
Tél. 06 80 23 91 14

ACTIVITÉS ANIMALIÈRES ET VÉGÉTALES

Alimentation animale - Rayon jardin

• JOLI GRAIN
Rue des Jolies
Tél. 02 38 31 65 47

Bois de chauffage

• WOOD CENTER
3 Route d'Auxerre
Tél. 02 38 35 10 52

Jardinerie, Animalerie, Produits régionaux

• GAMM VERT AGRALYS
ZA de la Champagne
Tél. 02 38 31 70 20
• LOISIFLOR
RD 2007
Tél. 02 38 31 45 75
• VAL FLEURI
Galerie Super U
Tél. 02 38 37 04 33

Coopératives agricoles

• AGRALYS
Rue des Jolies
Tél. 02 38 31 64 81
• SODIAAL
Rue des Jolies
Tél. 02 38 31 60 19

Élevages de faisans, perdreaux

• ENVOL 45 EARL
rue du Coudray
Tél. 02 38 37 00 64
• GAEC FAISANDERIE DU COUDRAY
9 rue du Coudray
Tél. 02 38 31 62 29

Toiletage Chiens Chats

• BENEDICTE TOILETTAGE
9 Route du Pressoir
Tél. 06 48 64 50 65

Travaux agricoles et ruraux

• SARL VAN DORP
Les Sainjoncs
Tél. 02 38 31 58 05

ARTISANS

Bâtiment aménagement d'intérieur

• DOS REIS Jorge
Rue du Faubourg Villeneuve
Tél. 02 38 31 54 92

BTP Maçonnerie

• BERTON SARL
2 Rue du Berceau
Tél. 02 38 31 61 59
• BRUNI Antoine
133 Grande Rue
Tél. 02 38 31 63 58

Carrelage - Cheminées - Poêles

• SOL FLAMME
1 Les Ratas RD 2007
Tél. 02 38 31 63 63

Carrosserie Peinture

• SAS PAROT - SANTINI
ZA La Champagne
Tél. 02 38 31 68 82

Couteaux Fabrique et affutage

• OWL BLADES
43 Grande rue
Tél. 06 60 24 86 81

Couverture Zinguerie Charpente Isolation

• ROBERT Pascal
21 Rue de Landes
Tél. 02 38 29 67 46 - 06 74 76 01 54

Electricien

• EMD Campo
19 rue du Faubourg Villeneuve
06 24 44 24 89

Menuiserie Ébénisterie

• SALIN Rémi
ZA La Champagne
Tél. 02 38 31 61 32

Metallierie Serrurerie

• PICHON Jean-Michel
3 Rue des Joncs
Tél. 02 38 37 15 56

Peinture-revetements

• TURPIN PEINTURES
3 maison seule
Tél. 06 67 87 82 56

Plomberie Chauffage Électricité

• BERCIER LECHAUVE SA
ZA La Champagne
Tél. 02 38 31 62 93

Plomberie Chauffage Menuiserie alu

• PICOT Olivier
Tél. 02 38 31 67 43

Ramonage Entretien dépannage

• Bruno Bertrand Ramonage
Tél. 06 16 53 11 98

Serrurerie, maintenance, métallierie

• SOCIETE SERVICES ET MAINTENANCE
ZA la Champagne
Tél. 02 38 29 03 97

BIEN ETRE BEAUTE ET HABILLEMENT

Centre de balnéothérapie et d'esthétique

• PIANTONI PELEAU Christelle
ZA la Champagne
Tél. 06 60 15 13 11

Chaussures

• CHAUSSEA
ZA la Champagne
Tél. 02 38 31 53 57

Coiffure

• ALEX'DAV
Galerie commerciale du Super U
Tél. 02 38 31 56 59
• AURÉLIE COIFF'
66 Grande Rue
Tél. 02 38 31 63 41
• Christian PATASSE
85 Grande Rue
Tél. 02 38 31 65 96
• MISS TIFS
21 Rue du 14 juillet
Tél. 02 18 49 35 97

Institut de beauté

• AURÉLIE COIFF'
66 Grande Rue
Tél. 02 38 31 63 41
• INFINIE BEAUTÉ
ZA La Champagne
Tél. 02 38 31 58 06
• L'ILE DE BEAUTE
11 Avenue du Gal Leclerc
Tél. 02 38 35 18 24

Tissus mercerie

• LES TISSUS DU PARC
ZA La Champagne
Tél. 02 38 31 63 85
• L'ATELIER DU BUISSON
Galerie commerciale du Super U
Tél. 06 83 83 84 85

BRICOLAGE - ELECTROMENAGER

• BONNY CONFORT
ZA La Champagne
Tél. 02 38 31 60 95

HEBERGEMENT - RESTAURATION - BAR

Chambres d'hôtes

• RENARD Martine
8 Rue du Château
Tél. 02 38 31 60 32

Meublés touristiques

• 33 rue du 4 septembre
Tél. 02 38 31 51 07
• 1 Rue du 14 juillet (Xavier & Corinne SERRE)
Tél. 03 86 39 24 55

Gîtes ruraux

• Jean Rémy KASSIAN

La Fontaine

Tél. 02 38 31 88 29

• GITE LA MAISON GAUGUIN

Tél. 02 38 35 80 74 - 06 11 76 20 89

• GITE D'ETAPE LA MALITORNE

127 Grande Rue

Tél. 06 80 06 76 29 - 02 38 31 69 15

• GITE "LA COURETTE"

94 Grande Rue

Tél. 06 63 66 67 76

Restaurants

• COMPTOIR DES VOYAGEURS

ZA La Champagne

Tél. 02 38 27 01 45

Café Bar Tabac

• CAFÉ DU LOIRET PMU Rapido Loto

13 Place Beaupin Lagier

Tél. 02 38 31 64 56

Café Restauration rapide

• CHEZ ARTHUR

15 Place Beaupin Lagier

Tél. 02 38 36 13 19

METIERS DE BOUCHE

Arboriculture (Pommes et poires)

• VERGERS DES BEAUMONTS

2 Route d'Auxerre

Tél. 02 38 31 63 88

Boulangers Pâtisseries

• CERQUEIRA Philippe "Les Délices de Bonny"

10, place Beaupin Lagier

Tél. 02 38 31 63 56

Epicerie

• AU BON TROPICAL MARCHÉ

11 Place Beaupin Lagier

Négociant en vins

• LES LYS

Les Loups

Tél. 02 38 31 28 15

Produits régionaux

• HO PRODUCTEURS SARL

Les Beaumonts - 2 Route d'Auxerre

Tél. 02 38 31 63 88

Supermarchés

• ATAC

56 Rue du Faubourg Villeneuve

Tél. 02 38 31 53 80

• SUPER U

ZA La Champagne

Tél. 02 38 31 52 20

Viticulteurs

• Emile BALLAND

Les Ratas RD2007

Tél. 02 38 31 62 59

SANTÉ

Maison de santé Pluridisciplinaire

27 Grande rue - Tél. 02 38 36 21 89

Médecins généralistes

• Dr KITANOVA Vesela

Tél. 02 38 36 86 37

• Dr SHESTAKOVA Nadia

Tél. 02 38 35 11 98

Chirurgien - Dentiste

• Dr FREGEAI Vincent

Tél. 02 38 31 51 99

Cabinets d'infirmiers

• Mmes VIGNERON Réjane - RACARY Anne-Laure

NARCISO Jessica-LOUREIRO VARANDA Tania

Tél. 02 38 31 51 95

• Mme GIACOMINI Murielle

Tél. 02 38 31 64 96

Ostéopathe

• M. BOUCHET Gilles-Arnaud

Tél. 02 38 36 21 89

Ergothérapeute

• Mme LUCAS DE COUVILLE Edwige

Tél. 06 27 77 77 73

Pédicure - Podologue

• Mme BOIZEAU Gaëlle

Tél. 06 64 30 19 70

Psychologue Clinicienne

• Mme BOULARD Faustine

Tél. 06 74 69 67 55

Nutritionniste

• Mme GONZALEZ Elodie

Tél. 02 38 36 21 89

Protection Maternelle et Infantile

• Mme MANIA

Tél. 02 38 05 23 62

Assistante sociale

• Mme VADEE

Tél. 02 38 05 23 23

Infirmière ASALEE

• Mme GAUTHIER Amélie

Tél. 02 38 36 21 89

Masseur-Kinesithérapeute

• PIANTONI-PELEAU Christelle

ZA la Champagne

Tél. 06 60 15 13 11

Pharmacie - Matériel médical

• VINCENT Sandrine - MICHOUX Nelly

9, Pl. Beaupin Lagier

Tél. 02 38 31 62 31

Vétérinaires

• SELARL VET'CHAMPAGNE

ZA la Champagne

Tél. 02 38 31 70 00

Maison de retraite "Les Jardins de la Loire"

• R.D 2007

Tél. 02 38 31 57 92

AUTRE PROFESSION LIBERALE

Étude Notariale

• Maître Philippe CAUQUY

5 Avenue du Gal Leclerc

Tél. 02 38 31 60 23

AUTRES ACTIVITES

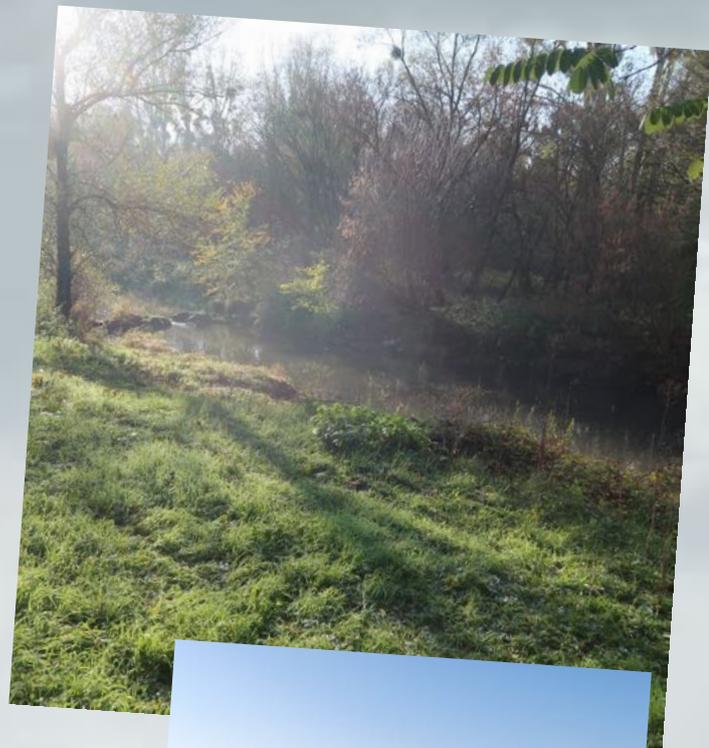
Fabrication de chariots et agencement de magasins

• SAFIL

Route de Vaupy

Tél. 02 38 37 74 00

**BONNY SUR LOIRE,
c'est tout ça...et bien
plus encore !**



**Découvrez-là
chaque jour...**

